

Bulletin municipal 2020

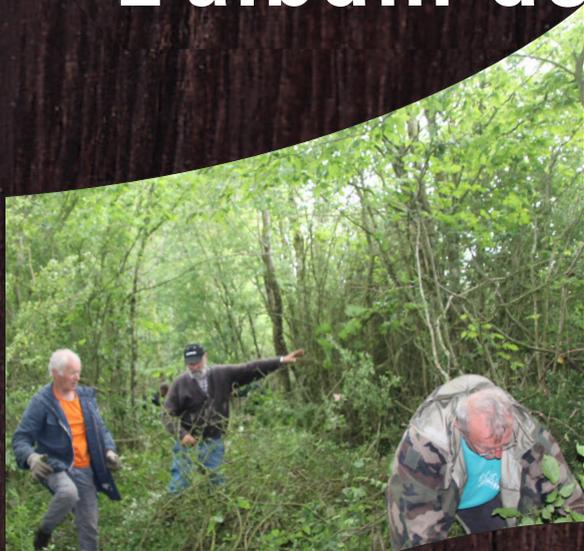


AZAY SUR THOUET



N° 31

L'album de l'année



Journée citoyenne
samedi 18 mai
Rendre accessible un sentier
communal qui commence aux
environs de La Draire et conduit entre
La Bufferie et Beauputs.



Inauguration du
parking de la mairie
et de la liaison douce
et visite de LIM BM
le 15 juin.



Les « 100 printemps d'une
« grande dame »
Denise Martin, née le 24 août 1919 a fêté
ses 100 ans à la Davière entourée par toute sa
famille.
Toujours souriante, généreuse et de bonne humeur
comme l'a souligné le maire dans son
allocution, est-ce la clé de
sa longévité ?



Remise d'un drapeau neuf
aux anciens combattants en
présence de Coralie Denoues



Festival Ah,
le 24 mai Un très beau
spectacle burlesque et poétique
grâce à la mise en scène, au jeu des
acteurs, et aux accessoires aux détails soignés.



Le parcours de la randonnée
communale du 19 mai a emprun-
té le parcours fléché du renard, un peu
raccourci pour la circonstance.

Le conseil municipal



Eliane FAZILLEAU 2^{ème} adjointe, Jeanne DESESSARD, Nathalie ROBINEAU, Tony LARCHER, Yolande TOUMIN 1^{ère} adjointe, Stéphanie BAUDRY, Benoît MARTIN 3^{ème} adjoint, Jean-Michel RENAULT Maire, Philippe VALLET, Rosemarie BARBIER, Claudette FLEURY, Jean-Charles JAMAIN, Patrice FAZILLEAU, Stéphane BOUCHET, Michelle RIVET

Commissions communales

Voirie – Environnement Aménagement - Le Maire, Adjoint référent : Benoît MARTIN, Responsable : Stéphane BOUCHET, Membres : Jean-Charles JAMAIN, Patrice FAZILLEAU, Michelle RIVET, Philippe VALLET

Bâtiments communaux - Le Maire, Adjoint référent : Eliane FAZILLEAU, Responsable : Patrice FAZILLEAU, Membres : Yolande TOUMIN, Michelle RIVET, Jeanne DESESSARD

CCAS - Le Maire, Adjoint référent : Yolande TOUMIN, Responsable : Nathalie ROBINEAU, Membres : Rose-Marie BARBIER, Eliane FAZILLEAU, Jeanne DESESSARD, Tony LARCHER, Maryline JAMAIN, Marie-Françoise BAUDOIN, Marie-Andrée DELUMEAU, René ROSSARD, Gilbert GAUDET, Noël CHARRIER - Claudette FLEURY (Maison Gilberte Doret)

Restaurant scolaire - Le Maire, Adjoint référent : Yolande TOUMIN, Responsable : Tony LARCHER, Membres : Rose-Marie BARBIER, Jean-Charles JAMAIN

Personnel communal - Le Maire, Eliane FAZILLEAU, Yolande TOUMIN

Finances - Le Maire, Adjoint référent : Eliane FAZILLEAU, Responsable : Tony LARCHER, Membres : Yolande TOUMIN, Benoît MARTIN, Jeanne DESESSARD, Stéphanie BAUDRY, Michelle RIVET

Information communale Communication (Bulletin Municipal) - Le Maire, Adjoint référent : Yolande TOUMIN, Responsable : Rose-Marie BARBIER, Membres : Eliane FAZILLEAU, Benoît MARTIN, Jeanne DESESSARD, Tony LARCHER

Culture - Animation - Relation avec les associations - Le Maire, Adjoint référent : Yolande TOUMIN, Responsable : Stéphanie BAUDRY et le Conseil Municipal

Sport et randonnée - Le Maire, Adjoint référent : Eliane FAZILLEAU, Responsable : Stéphane BOUCHET, Membres : Benoît MARTIN, Jean-Charles JAMAIN, Yolande TOUMIN

Commission d'appels d'offres - Titulaires : Le Maire, Yolande TOUMIN, Eliane FAZILLEAU, Benoît MARTIN - Suppléants : Patrice FAZILLEAU, Jeanne DESESSARD, Rose-Marie BARBIER

Patrimoine (Eglise) - Le Maire, Adjoint référent : Eliane FAZILLEAU, Responsable : Patrice FAZILLEAU, Membres Yolande TOUMIN, Michelle RIVET, Jeanne DESESSARD

Plan d'eau - Le Maire, Adjoint référent : Benoît MARTIN, Responsable : Philippe VALLET
Membres : Patrice FAZILLEAU, Sébastien PREVEAU (Agent) et Comité de gestion

Impôts directs - Le Maire, Titulaires : Jeanne DESESSARD, Joël LECULEUR, Christine MIGEON, Colette BOISGROLIER, Michel MARTIN, Maurice COIRAUD
Suppléants : Camille JUIN, Camille BRANCHU, Marc BIARDEAU, René ROSSARD, Jean-Pierre SOULET, Fernand MARTIN

Les agents communaux



L'équipe du restaurant scolaire :

Evelyne ELSSASS, Corinne DAUNAY, Christlène ROUX,
Monique PAIN, Isabelle VENDET



L'équipe du secrétariat :

Emilie TRIT et Stéphanie DELANDE



L'équipe des espaces verts et bâtiments :

Giovanni BOIDE, Sébastien PREVEAU,
Tom (stagiaire)

Organismes intercommunaux

SICTOM titulaire : Yolande TOUMIN, suppléant : Benoît MARTIN

SIEDS titulaire : Claudette FLEURY, suppléant : Philippe VALLET

Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine titulaires : Le Maire et Michelle RIVET, suppléants : Jeanne DESESSARD et Stéphane BOUCHET

Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine Le Maire et Eliane FAZILLEAU

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet titulaire : Rose-Marie BARBIER, suppléant : le Maire

CNAS titulaire : Yolande TOUMIN

Correspondant Défense titulaire : Benoît MARTIN

Référente sécurité routière Jeanne DESESSARD

Référent prévention de la délinquance Stéphane BOUCHET

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

Délégué communautaire Le Maire, suppléante Eliane FAZILLEAU

Commissions :

Économie et tourisme Le Maire

Scolaire Yolande TOUMIN

Action sociale et santé Claudette FLEURY

Finances et marchés publics Eliane FAZILLEAU

Jeunesse Rose-Marie BARBIER

Culture, patrimoine et technologies de l'information, de la communication et des connaissances Eliane FAZILLEAU

Ressources humaines Michelle RIVET

Assainissement Eliane FAZILLEAU

Gouvernance Yolande TOUMIN

Aménagement de l'espace, urbanisme et habitat Le Maire

Techniques et infrastructures communautaires Le Maire

Actions environnementales et déchets Eliane FAZILLEAU

Les réalisations et les projets

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Au 1er janvier 2018, la Communauté de communes Parthenay Gâtine est devenue compétente en matière de PLUi. En 2020, il sera nécessaire de créer une commission communale pour réaliser un diagnostic, faire un travail sur les enjeux et les objectifs de ce PLUi pour la commune (dents creuses, construction dans les hameaux, haies...). Le calendrier prévisionnel prévu par l'Aura (agence d'urbanisme qui accompagne la CC dans sa mission) s'échelonne jusqu'en 2023 et représente environ 100 réunions pour le comité de pilotage.



Maison de santé sur notre territoire

En juin 2018, face à la désertification médicale, une première réunion entre élus (Allonne, Azay-sur-Thouet, Le Retail, Neuvy-Bouin, Secondigny, Saint Aubin-le-Cloud, Vernoux-en-Gâtine) et professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, ostéopathes...) a permis de faire un état des lieux des besoins de la population et des manques pour répondre à ses besoins. Le 4 octobre 2018, est créée l'association Pôle Santé Gâtinois pour permettre la constitution du projet de santé et sa présentation à l'agence régionale de santé (ARS). Un travail de rédaction des membres de l'association avec l'assistance du Pays de Gâtine a permis sa mise en forme. Le dossier officiel a été accepté le 17 octobre 2019 par l'ARS.

À ce jour, le pôle santé gâtinois travaille à l'élaboration des projets immobiliers sur les sites de Saint-Aubin le Cloud et de Secondigny, une co-construction pour le regroupement ou le rapprochement de professionnels afin de répondre au mieux aux besoins de la population et à ceux des professionnels. D'ores et déjà des actions concrètes se mettent en place.

Dernière minute...

Suite à la réunion du 26 novembre du comité régional de l'ARS, le projet est validé et acte deux maisons de santé sur deux sites. L'association sera vigilante et fera des propositions concrètes, raisonnées sur ce que les habitants souhaitent pour leur territoire.

Au cours de l'année 2020 sera organisée une journée de formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs pour la population.

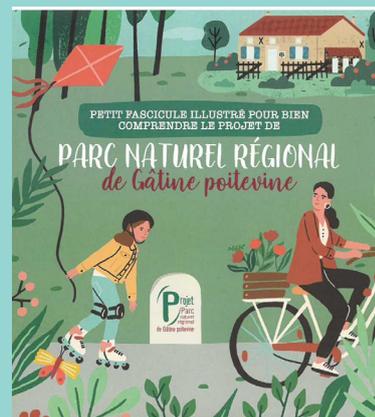


Nouvelle étape pour la création du Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Avis d'opportunité

Le 15 octobre 2019 la préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine a rendu un avis favorable sur l'opportunité de créer un Parc naturel régional en Gâtine poitevine. Une très bonne nouvelle pour les élus et acteurs impliqués dans ce projet. L'avis d'opportunité c'est l'équivalent du concours d'entrée, une fois ce premier examen réussi, il reste quelques années d'études au territoire avant de prétendre au diplôme : le label PNR.

Retour sur cette première étape
En 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine officialisait le lancement de ce projet. De 2017 à 2018, ce sont près d'une centaine de personnes qui se sont mobilisées autour de ce projet en tant qu'élus, agriculteurs, responsables associatifs, chefs d'entreprises, techniciens de collectivité, services de l'Etat... Ensemble ils se sont attachés à écrire un dossier prouvant l'intérêt de créer un Parc sur ce territoire.



La Charte du PNR

Un Parc naturel régional, c'est une Charte, un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. La Charte est une feuille de route pour construire la Gâtine de demain afin de répondre aux enjeux du territoire à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

La suite du projet

La prochaine étape sera donc consacrée à l'écriture du projet de Charte du Parc par le Pays de Gâtine, en collaboration avec les élus et les forces vives du territoire. La version finale sera soumise aux élus puis entérinée par la Région et c'est le Premier ministre qui décernera le label PNR au territoire.

Objectif

L'objectif est d'aboutir à la version finale de la Charte et à la labellisation PNR, lors du prochain mandat des élus municipaux pour que ceux qui auront travaillé sur ce projet puissent également se prononcer sur sa validation. Le Pays de Gâtine qui porte le projet de PNR laissera alors sa place au Syndicat Mixte du Parc.

REALISATIONS 2019

Services techniques

Achat de matériel : benne pour le micro tracteur

Espaces verts

Bacs à fleurs devant la mairie

Achat d'un taille-haies

Voirie

Travaux : route de la Pisonnière, route de la grande Coudre, impasse des Communaux, rue de la Butte et rue des Rocs

Réfection des chemins de randonnées des Blanchières et de la Jousseinière

Achat de panneaux pour chemins de randonnées : circulation des véhicules à moteur interdite du 01/10 au 30/04

Terrain de boules en bois

Remplacement d'une partie des bordures en bois

Défense incendie

Travaux : étang aux Cudatières, citernes à la Guérinière et Beaupuits et réserve à la Maison des Chasseurs.



Vente de la maison 22 rue de la Poste

Balises de chemins de randonnées (le lièvre et le pigeon)

Achat d'un radar pédagogique

Suite à la réunion publique pour la sécurisation de la traversée du bourg, il a été décidé d'acheter un radar pédagogique afin de faire un relevé de vitesse et effectuer un bilan. (voir P45)

Achat de tables de pique-nique pour le plan d'eau

Achat de gobelets réutilisables

Dans une logique de réduction des déchets à la source, la commune d'Azay-sur-Thouet encourage les organisateurs d'événements festifs ou de manifestations culturelles et sportives à être plus respectueux de l'environnement.

Afin de les accompagner matériellement dans la mise en œuvre de sa démarche, la commune a décidé de financer la fabrication de 1000 gobelets réutilisables et propose une mise à disposition gratuite aux associations sous conditions.

Achat de tableaux pour la salle de réunion de Conseil Municipal

Achat d'un terrain rue du Chemin l'Ane

PROJETS 2020

Réaménagement des vestiaires du service technique

Défense incendie : poursuite des travaux

Eglise : poursuite du projet de travaux



Massif fleuri devant la mairie



Jachère fleurie

Mairie : ☎ 05 49 95 37 13

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14 h à 18 h

En dehors des horaires, un répondeur est à votre disposition : vous pouvez laisser un message.

Mail : mairie-azaysurthouet@cc-parthenay-gatine.fr

Le week-end numéro astreinte : 06 33 36 90 38

Enfance et Jeunesse

Restaurant scolaire

Il est impératif d'inscrire les enfants à la cantine scolaire.

Pour cela des documents sont à remplir : La circulaire de rentrée, la demande d'inscription à la cantine et le règlement intérieur. A la rentrée de septembre, le prix du repas a été fixé à 3,00 €.

La vente des tickets s'effectue à la cantine, le mardi de 16 h 15 à 17 h 15.

Accueil Périscolaire

Le service d'Accueil périscolaire, assuré par la Communauté de Communes fonctionne :

de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30, les lundis, mardis, jeudis, vendredis

de 7 h 30 à 8 h 35 et de 12 h 00 à 12 h 30 les mercredis.

Les tarifs sont calculés par rapport au quotient familial, gratuité à partir du 3^{ème} enfant.

Un principe de dérogation est possible sur demande à partir de 7 h 15 le matin et/ou jusqu'à 19 h 00 le soir.

Renseignements à la Communauté de Commune Parthenay-Gâtine Antenne de Secondigny ☎ 05 49 95 60 16

Accueil de Loisirs communautaire

L'accueil de loisirs « Les Buissonnets » situé à Saint Aubin Le Cloud accueille les enfants de 3 à 14 ans, les mercredis de 12h00 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30.

Le mercredi, une navette prend les enfants en charge au départ de l'accueil périscolaire de chaque école.

L'inscription peut être réalisée à la demi-journée avec ou sans repas et transport.

Lors des petites et grandes vacances, un accueil est organisé le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30 à l'école publique de Secondigny et aux Buissonnets à Saint Aubin le Cloud.

Pour les petites vacances, l'inscription peut se faire à la demi-journée avec ou sans repas. Pour l'été, seulement inscription à la journée. Les tarifs appliqués sont en fonction du quotient familial.

Renseignements à l'accueil de loisirs de Parthenay ou St Aubin ☎ 05 49 94 24 26

Relais Enfance

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au ☎ 05 49 95 76 10

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tout-petits, aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite-enfance.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel. Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin. Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance. Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine. Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Mini-crèche Galipette

Il s'agit d'un établissement créé à Secondigny en 2001, géré par l'association locale de Familles Rurales.

Une équipe professionnelle de 3 personnes accueille les enfants jusqu'à 4 ans.

La structure est ouverte 4 jours par semaine : le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h, et le mercredi de 8 h à 18 h.

L'établissement est fermé les trois premières semaines d'août, une semaine en avril et une semaine à Noël. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme DEGUIL ☎ 05 49 64 44 35 ou par mail :

espace-galipette@wanadoo.fr

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible à la mairie ainsi qu'au relais enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Assistantes sociales

Mmes POUET Peggy, BRANCHELOT Emilie et TIXIER Marion

☎ 05 49 63 31 03

Permanences à Secondigny sur rendez-vous

Maintien des personnes âgées à domicile

Service de portage de repas à domicile

Les repas sont distribués 3 fois par semaine l'après-midi :

Le lundi pour les repas du mardi et mercredi

Le mercredi pour les repas du jeudi et vendredi

Le vendredi pour les repas du samedi, dimanche et lundi.

Les demandes sont reçues directement par M. CHOLLET au ☎ 05 49 71 20 20

Service de soins infirmiers à domicile

Ce service, mis en place en 1993 sur les cantons de Mazières et Secondigny, facilite notamment un retour plus rapide au domicile à l'issue d'une hospitalisation.

Les soins sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie, sur prescriptions médicales.

Les demandes sont reçues au secrétariat de la maison de retraite de Château-Bourdin : ☎ 05 49 63 41 82

Service d'aide-ménagère

Vous avez plus de 60 ans, vous avez des difficultés pour effectuer votre ménage quotidien mais aussi pour faire votre toilette, vous lever ou vous coucher, contacter la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine à l'antenne de Secondigny ☎ 05 49 95 60 16.

Conciliateur de justice

M. BOURNEAU Roland

Permanences : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois à la mairie de Secondigny.

☎ 06 81 10 78 14 et 05 49 09 50 47

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé près de l'entrée de la salle polyvalente

Informations pratiques

Déchetterie :

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) a équipé ses déchetteries d'un système de gestion des accès des usagers.

Chaque foyer du SMC peut obtenir gratuitement, une carte qui donne accès indifféremment à toutes les déchetteries du SMC. Le formulaire de demande de cette carte est disponible en mairie.

A Saint Aubin le Cloud - Près du cimetière, route de la Chagnée - ☎ 05 49 63 26 40

Heures d'ouverture : Mercredi, Vendredi, Samedi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

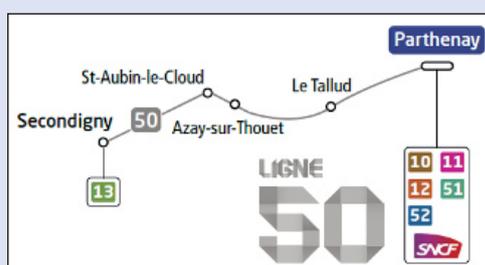
A Secondigny - La Chollerie - ☎ 05 49 63 52 33

Heures d'ouverture : Lundi, Jeudi, Samedi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Les bornes d'apports volontaires du verre sont toujours à votre disposition sur l'aire située à gauche du chemin du plan d'eau, rue de Malvault et route du Moulin de Chadeau à la Trébesse.

Le jour de collecte est le mercredi, voir le calendrier du SMC.

Ligne RDS :



Voir les horaires sur le site de transport.nouvelle-aquitaine.fr
Flyer disponible en mairie

Les devoirs des citoyens

Entretien de la commune

L'entretien des voies publiques est une nécessité pour maintenir la commune dans un état constant de propreté. Il est dans la mesure du possible de la compétence du maire d'y pourvoir.

Devant chez moi, je désherbe !

La loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017, pour les espaces verts et la voirie. Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre. Certains le font déjà, alors n'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite.

Le nettoyage des rues salies par la chute de déchets tombés des remorques doit être fait immédiatement par le responsable. Il en est de même pour les salissures provoquées par les engins agricoles.

Lutte contre les plantes invasives

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment l'article L2213-25, les propriétaires de terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou d'une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers, ont l'obligation d'entretenir leurs propriétés.

Considérant que ces terrains présentent un risque de prolifération des animaux nuisibles, plantes sauvages envahissantes et hautement allergènes, il est demandé de bien vouloir procéder à l'entretien des parcelles.

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers, sont tenus de procéder à la destruction du chardon des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons doit être effectuée durant le printemps et l'été, et au plus tard avant la floraison. Toutes dispositions doivent être prises pour éviter la montée à graines et l'essaimage.

Tondeuse à gazon, motoculture

L'arrivée des beaux jours fait sortir de leur retraite hivernale les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les appareils à musique etc...Une ombre au tableau : ces petites machines sont bruyantes...

Pour le respect de la tranquillité de chacun, il convient de rappeler que l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, réglemente l'usage de ces engins :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h



Divagation - maltraitance des animaux – aboiements des chiens

L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur l'interdiction de leur divagation sur l'ensemble du territoire communal.

En cas de maltraitance, ce sont le Préfet et le Procureur de la République qui sont compétents pour prendre les mesures nécessaires.

Les propriétaires sont tenus d'éliminer des trottoirs ou autres espaces publics, les déjections de leurs animaux pendant les promenades accompagnées. De même, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter toute gêne de voisinage en raison de leurs aboiements.

Stationnement des véhicules

Tout stationnement de véhicules est interdit sur les trottoirs pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, handicapés, personnes âgées, mamans avec poussettes.

Tout comportement irrespectueux pourrait être verbalisé.

Brûlots

L'incinération des déchets est interdite sauf dérogation (demander en mairie). Elle est strictement prohibée du 15 mai au 30 septembre. En dehors de ces dates, tout contrevenant, sauf dérogation, se verra infliger une amende de 135 € par la gendarmerie nationale.

Les finances

Résultat du compte administratif 2018	Budget primitif 2019
Fonctionnement dépenses	
<ul style="list-style-type: none"> Dépenses obligatoires (bâtiments, fournitures, entretien, cantine, ...) Charges de personnel et élus Intérêts des emprunts Opérations d'ordres entre sections Amortissements 	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses obligatoires (bâtiments, fournitures, entretien, cantine, ...) Charges de personnel et élus Intérêts des emprunts Amortissements Virement section investissement
Fonctionnement recettes	
<ul style="list-style-type: none"> Produits des services (cantine, camping, ...) Impôts et taxes Dotations Etat Produits exceptionnels (remboursement assurance, ...) Cession bâtiments Loyers, locations salle Différence sur réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Produits des services (cantine, camping, ...) Travaux en régie Impôts et taxes Dotations de l'Etat Loyers et locations de salles Excédent reporté Excédent budget annexe
Investissement dépenses	
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement emprunts Columbarium et cavurnes Achat de matériel Création de fossés Vestiaires cantine Terrain maison des chasseurs Défense incendie Eclairage public Eglise 	<ul style="list-style-type: none"> Remboursement emprunts Travaux divers bâtiments Matériel de transport Achat matériel Achat de terrain Vestiaires services techniques Défense incendie Aménagements de sécurité Lotissement le Lavoir Achat œuvres pour mairie Caution logement Travaux en régie
Investissement recettes	
<ul style="list-style-type: none"> Fonds de compensation TVA Caution logements Subvention d'investissement Taxe d'Aménagement Amortissements Excédent antérieur capitalisé Ecritures d'ordres Multiservices 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de compensation TVA Taxe d'aménagement Caution logement Subvention d'investissement Amortissements Virement section fonctionnement Excédent reporté

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Cession de titulaire
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.



Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?

Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.

État civil 2019

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux-nés de 2019

parmi lesquels :

CHAIGNEAU Louis, le 14 juin à Faye-L'Abbesse, 15 Rue de Malvault

BOIDÉ Emma, le 06 septembre à Niort, 2 Beauvoir

GUILLOT Aliénor, le 18 septembre à Faye-L'Abbesse, 2 La Folie

DAOUX Faustine et Axel le 11 octobre à Niort, 5 Chalenton



Mariage

Nos vœux de bonheur

Damien PINEAU & Julie VIDAL, le 13 juillet, 7 Beauvoir

David JASMIN & Jessica VICTOR, le 27 juillet, 2 L'Étang

Simon VEILLON & Sophie CHANET, le 07 septembre, 31 Rue du Rabateau



Décès

Ils nous ont quittés

2019

LOISEAU Yves, le 06 mars, 4 Rue de la Poste

GUILBOT Simone, épouse GERMAIN, le 10 août, 8 Impasse de la Gasse

GARANDEAU Marie-Andrée, épouse DELUMEAU, le 23 août, 5 Rue des Jardins

MARTIN Jean-François, le 7 septembre, 2 La Combe

Ils ont été inhumés au cimetière

2018

PAIVA Antonio, le 28 décembre

2019

LÉGLISE Raymonde, épouse POITEVIN, le 28 mars

GUICHARD Odette, épouse PIARD, le 04 mai

LOUBEAU Gaston, le 25 mai

SACHET Francis, le 31 mai

LUCET Roger, le 10 juillet

LECULEUR René, le 29 juillet

GARANDEAU Guy, le 15 octobre



Les acteurs économiques

ARTISANS ET COMMERCANTS

L'ANGELIQUE Maître Artisan Boulangier	Boulangerie, Pâtisserie, Multi- services	20 rue de la Girardièrre	05 16 82 94 98
ARNAUD AUTO SERVICES	Garagiste	12 Rue du Chemin l'Ane	05 49 95 37 15
AVDE M. TOURMAN	Alarme, Vidéosurveillance, Domotique, Electricité	La Tritière	06 99 66 34 66
AZAY ALLIANCE AUTO	Garagiste	Route de Parthenay	05 49 63 48 91
BODIN-BAUDET Sablage	Sablage	4 Le Ressac	05 49 95 32 95
CHOCOLATS ET DELICES DU POITOU	Chocolatier, pâtissier	35 Rue du Rabateau	05 49 70 26 90
COACH SPORT GATINE M. DINARD	Coach sportif Sport à domicile	2 le Pâtis	06 79 14 02 50
DABLEMONT Sandrine	Thérapeute en magnétisme holistique	17 rue du Rabateau	06 30 37 06 11
SARL GUYONNAUD AUDEBRAND	Froid, Plomberie, Electricité, Chauffage, Clim/PAC, Photovoltaïque	5 route des Clos	05 49 64 00 01
LA FROMAGERIE DUTHOUET	Fromagerie	3 Rue de Malvault	05 49 94 15 78
LATOUTOUNETTE	Toilettage chiens	2 rue de la Girardièrre	05 49 95 13 53
LE BARCELOS	Restaurant à spécialités Portugaises	12 Rue du Pontreau	09.54.97.42.71
LE RAMONEUR GATINAIS	Ramonage chaudière, chemi- née, cuisinière, insert, poêle	34 Rue des Noues	05 49 64 25 85
LIM-BM	Travaux de charpente et de menuiserie - Chaudronnerie	20 Rue du Pontreau	05 49 70 03 37
Entreprise MIGEON & GIROUIN	Artisans maçons	Les Quatre Vents	05 49 95 32 95
MARCELO Joseph	Psychologue	Le Chaumeau	05 49 94 19 00
MIGLIORE Nathalie	Coaching coiffure Relooking à domicile avec visualisation en 3D	5 L'Etang	06 68 18 79 79
NANOU DOG	Toilettage canin et félin à domicile	4 La Sicaudière	06 27 15 06 55
LEFEVRE Cyril	Préparateur esthétique automobile Bio	1 Beauvoir	6 95 15 09 81
Ô FIL DE L'O	Restaurant	La Trébessè	05 49 64 84 27
SARL PAILLAT	Couverture / zinguerie	19 rue du Rabateau	07 52 62 36 88
PINHEIRO Paulo	Artisan maçon	19 Route de la Maison Neuve	05 49 71 20 08
PLANET VITRES	Entreprise de propreté Nettoyage de vitres	7 Route de la Babinière	06 65 23 79 51
QUALY COM	Agenceur de commerces, de magasins, de bureaux	Les Bruyères	05 49 69 83 80
SARL AUMAND PALLUAUD	Electricité- Plomberie-Chauf- fage- Zinguerie-Ramonage Energies renouvelables	La Courtière	06 16 48 36 67 05 49 04 27 73
ST MENUISERIE AMENAGEMENT M. THOLLET	Menuiserie	5 Rue de Malvault	06 73 05 10 38
VERGNAUD Jean-François	Epicerie ambulante Produits frais	5 Route de la Tritière	06 71 61 14 01
VIVIER Ludovic	Négoce de bestiaux	La Poupelinière	05 49 95 34 64
VRIGNAUD Stéphane	Chaudronnerie, fabrication, dépannage	La Fortière	05 49 63 56 90

LES AGRICULTEURS

EARL Brilloux	Production Laitière (Prim Holstein) - Viande parthenaise	2 Chalenton
EARL Clisson	Production bovine - Viande parthenaise	1 La Sicaudière
GAEC Les Berges du Thouet	Production viande (Parthenaise) et canards	Les Cudatières
GAEC Les Piles en Pierre	Bovins allaitants (Blonde d'Aquitaine - Parthenaise)	La Boutrochère
GAEC Les Rochers	Production laitière - Gavage de canards	La Pisonnière
GAEC Mouillepain	Production laitière - ovine - Viande parthenaise	Mouillepain
GAEC Vieil Azay	Production laitière	Le Vieil Azay
Tony JAMAIN	Production bovine et ovine	Beaupuits
PIED Michel	Production caprine et bovine	La Guérinière
SCEA les Hameaux	Elevage caprin Viande Blonde d'Aquitaine	Les Blanchières
SCEA Ferme Biologique de la Millanchère	Production bovine et viande angus	La Millanchère
SICOT Jean-Hugues	Production caprine	L'Etablerie

Si vous constatez un oubli, veuillez nous en excuser et prendre contact avec la Mairie.

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Aux Robinsons Gourmands	M. et Mme LAMOUREUX	La Rochelle	05 49 69 75 68	Chambres d'hôtes Table d'hôtes
	M. et Mme LARTIGUE	Beauvoir	06 15 31 06 27 05 49 69 72 23	Gîte de France
	M. LECULEUR	La Mothe	05 49 95 34 23	Gîte

LES NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Cyril LEFEVRE
Préparateur de voitures



J.François VERGNAUD
Epicerie ambulante
produits frais



DABLEMONT Sandrine
Thérapeute
en magnétisme
holistique



Visite des locaux de LIM BM par les
élus le 15 juin

L'École

La classe maternelle

VOYAGE A LEZAY au « LOUP GAROU » Nous sommes partis en voyage les enfants de la classe maternelle avec la classe de CE pendant 3 jours à la ferme pédagogique de Lezay.

A notre arrivée nous avons visité les chambres et l'ensemble de la ferme à l'aide d'un jeu d'orientation.

Nous avons participé par petits groupes à différentes activités :

- visite de la ferme
- nourrissage des animaux
- exploration de la mare
- différentes activités dans la forêt
- poney

Nous avons pris le petit-déjeuner, déjeuner et dîner les 2 classes ensemble.

Le séjour s'est très bien passé pour les grands comme pour les petits.



Grande section et cours préparatoire

Les classes de PS/MS et GS/CP ont pris le bus mardi 22 janvier 2019 pour aller au cinéma le foyer de Parthenay voir les «Les nouvelles aventures de Pat et Mat».

Les classes de GS/CP au CM2 ont bénéficié de 10 séances d'initiation au basket. Tous les enfants ont ainsi pu apprendre les premières bases du basket.



Les CE1 et CE2

Le mercredi 14 novembre 2018,

Les élèves de CE1/CE2 ont participé à une matinée d'échange à l'école avec les résidents de la maison de retraite du Tallud.

5 ateliers autour de la faune et la flore en automne étaient proposés :

- un jeu de 7 familles sur les oiseaux
- un jeu de loto avec reconnaissance des cris des animaux
- une fiche documentaire sur l'écureuil roux à lire et il fallait répondre à des questions de compréhension
- un jeu d'adresse : «Les rondins des bois»
- un jeu de cartes sur le vocabulaire autour des animaux : chercher le nom d'un mâle ou d'une femelle ou d'un petit.





Les CM1 et CM2

Du 19 juin au 21 juin 2019, la classe des GS-CP accompagnée par la classe des CM sont partis pour trois jours au Loup Garou à Lezay.

Ils ont pu profiter de nombreuses activités :
 Visite de la ferme et nourrissage des animaux,
 Cuisine par la fabrication de pain et du broyé du Poitou,
 Balade en forêt pour développer les sens,
 Découverte de la micro faune et de la faune sauvage,
 Fabrication de cabanes,
 Activités autour du poney,
 Pêche autour de la mare,
 Veillée contes,....
 Un programme riche qui a comblé tout ce petit monde



Projet de l'année

Le projet pédagogique s'axe autour du respect, la politesse, les droits et les devoirs des enfants.

De gauche à droite

Elodie TALON (CE1/CE2)
 Stéphanie GARNIER (Décharge de direction TPS/PS/MS)
 Evelyne ELSSASS (Atsem TPS/PS/MS)
 Isabelle CERDAN (TPS/PS/MS et directrice)
 Brigitte BAUDOIN (Atsem GS/CP le matin et TPS/PS/MS l'après-midi)
 Elodie MEUNIER (GS/CP)
 Blandine PLAISANT (CM1/CM2)



La bibliothèque

Ne pas oublier de lire

Lire à Azay, c'est gratuit.

Jeanne, Claudette, Jean-Louis et Annabelle vous recevront à la bibliothèque, le mercredi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Venez nombreux

Les boîtes à lire recèlent souvent des petits trésors de lecture. Elles vous attendent près de l'école et sur la place de l'église.

Le passage à la bibliothèque de la commune du Médiabus de la médiathèque départementale n'a eu lieu que deux fois en 2019, il en sera de même en 2020. Après 2020, le bibliobus ne se déplacera plus, d'autres solutions sont en train d'être envisagées.

La Bibliothèque de Secondigny rouvrira ses portes courant janvier.

Les azéens qui ne peuvent pas se déplacer peuvent bénéficier des services de la « Biblio chez soi ». C'est un service gratuit. Vous devez toutefois vous acquitter de votre abonnement annuel (9 € en 2019).

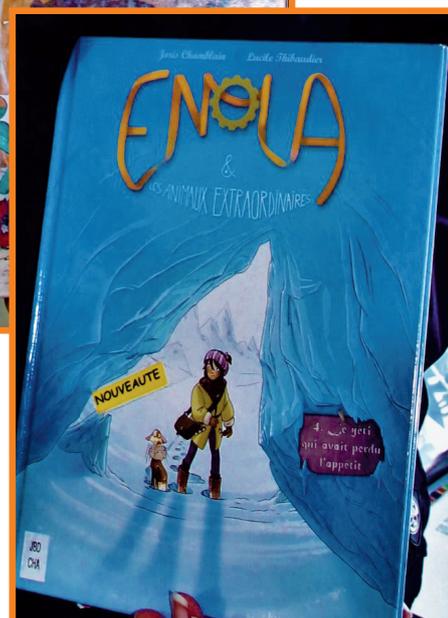
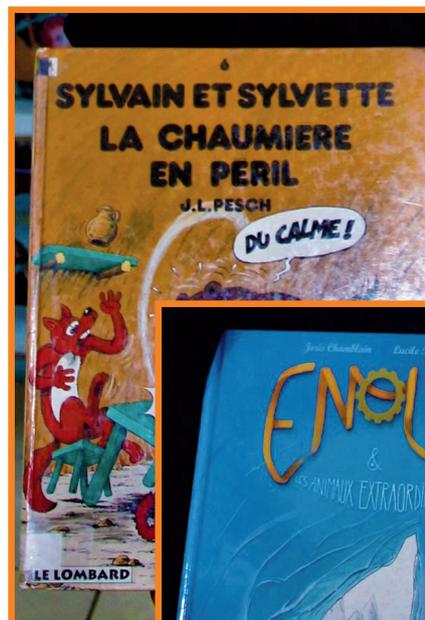
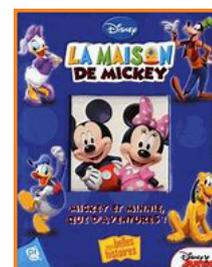
Tél : 06 03 33 57 36 ou 05 49 94 90 42

Appel au don pour la bibliothèque

Nous recherchons des ouvrages ayant pour thèmes : les pokémons, Mask, Minnie et Mickey.



Annabelle a dans ses rayons de beaux livres joliment illustrés



Les anciennes collections comme les nouvelles sont appréciées par les enfants de l'école.

Les jeunes



Alice et Flavie

Dispositif Argent de poche

A quatre pattes au milieu du parterre devant la salle des fêtes, Alice et Flavie arrachent toutes les herbes indésirables tout en menant entre elles une conversation soutenue. Elles sont jumelles, habitent la Trébesse, ont eu 16 ans fin 2018 et ont décroché leur bac au mois de juin avec les plus hautes mentions ce qui va leur permettre d'intégrer des classes prépas à Poitiers l'an prochain. Mais pour le moment ce sont les vacances. Alors pourquoi sont-elles là ce matin ? « Le dispositif argent de poche de la commune nous permet de bénéficier d'un premier emploi rémunéré, notre premier petit boulot, c'est important ! »

Et leur travail ? « Nous avons nettoyé les poufs destinés aux enfants à la bibliothèque en début de semaine maintenant ce sont les plates-bandes. C'est bien aussi les espaces verts, il y a les gens qui passent et nous saluent, il fait bon ce matin et l'ambiance est bonne ».

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire inscrire à la mairie. Le jeune obtient ainsi une attestation qui lui sera demandée lors de son inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Référent Jeunesse

Voici bientôt un an qu'un Référent Jeunesse arpente votre territoire. A l'affût de projets à accompagner, de jeunes à orienter et de café à partager, il peut être sollicité pour venir vous rencontrer sur votre commune et bien plus encore !

« Octosympho » est une association bien connue des Azéens. Elle a pu ainsi être modestement orientée vers le Label « Les Jeunes S'en Mêlent », une des pierres qui leur a permis de fonder leur premier festival, les Champs Sonores.

Pour donner envie à d'autres de se lancer dans de grands (ou petits) projets voici deux dispositifs qui n'existent qu'ici :

- Label « Les Jeunes S'en Mêlent » : peut venir en aide à tout premier projet porté par des jeunes de 13 à 30 ans. L'aide est délivrée par BoGaJe et concerne les territoires du Bocage et de la Gâtine. Le montant peut être variable, et nul besoin d'être constitué en association.

- Soutien Initiative Jeune : dispositif porté par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine (CCPG) pour soutenir tout projet porté par des 16 - 30 ans, en association ou non, par une bourse de 1000 euros maximum. L'association « Ancolie » a pu en bénéficier pour développer ses actions, créer des capsules vidéo et du « matériel » pédagogique à destination des écoles du territoire sur l'environnement d'Europe. Je vous passe le lien car ça vaut le coup !

<https://ancolie-association.jimdofree.com/>

Quel que soit ton projet associatif, personnel ou professionnel, le référent jeunesse est là pour toi !
06 98 56 70 83

boichardet@mdee-parthenaygatine.fr

PRENDS RENDEZ-VOUS :



Etienne BOICHARD
Référent Jeunesse
06 98 56 70 83



Centre Communal d'Action Sociale

Subvention Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes

Il a pour mission d'accompagner les projets individuels ou collectifs afin de favoriser la démarche d'insertion socio-professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans en difficulté financière.

En 2018 le FDAJ a soutenu 566 jeunes à raison en moyenne de 138 € par jeune ; 16% concernait une aide alimentaire, 21% le transport, 14% l'hébergement...

Le Conseil d'Administration du CCAS décide de participer au FDAJ pour un montant de 200 € en 2019.

Tarifs salle polyvalente

DESIGNATION DE LA LOCATION		PRIX COMMUNE *		PRIX HORS COMMUNE	
		1 JOUR	2 JOURS (CONSECUTIFS)	1 JOUR	2 JOURS (CONSECUTIFS)
REPAS, SPECTACLE NOCES, BANQUETS	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	275 €	390 €	390 €	500 €
	Grande salle	195 €	275 €	280 €	360 €
	Salle 100 m²	140 €	195 €	195 €	250 €
CONCOURS DE CARTES SOIREE DANSANTE (sans repas) MATINEE DANSANTE (sans repas)	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	170 €		230 €	
	Grande salle	110 €		170 €	
	Salle 100 m²	85 €		115 €	
REUNIONS ASSEMBLEES GENERALES	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	110 €		170 €	
	Grande salle	85 €		140 €	
	Salle 100 m²	60 €		85 €	
VIN D'HONNEUR DE MARIAGE	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	100 €		145 €	
	Grande salle	80 €		120 €	
	Salle 100 m²	65 €		90 €	
Petite salle REUNIONS - ASSEMBLEES GENERALES		Gratuit			
Petite salle REPAS DE FAMILLE		60 €	85 €	85 €	110 €
Petite salle supplément accès espace traiteur		22 €	33 €	40 €	65 €
SONORISATION		11 €		22 €	
Chauffage du 15 octobre au 15 avril : - Petite salle : 15 € - Salle 100 m² : 20 € - Grande salle : 30 € - Ensemble locaux : 50 €		SUPPLEMENT LAVE VAISSELLE : 25 € (pour chaque manifestation)			

Chaque location donnera lieu à l'établissement d'une convention contresignée par M. le Maire et l'organisateur qui à cette occasion devra remettre un chèque caution de 300 €. Un état des lieux contradictoire sera établi avant et après la manifestation et se fera obligatoirement le vendredi entre 15 et 16 heures et le lundi entre 9 et 10 heures en présence d'un agent communal. La location d'une salle pour les moins de 18 ans se fera sous la responsabilité et la présence (pendant toute la durée de la location) d'une personne majeure.

* Le prix «commune» s'applique aux familles résidant dans la commune et pour leur usage propre.

Une autorisation pour laisser la salle ouverte jusqu'à 3 h du matin doit être demandée en Mairie.

TARIFS LOCATION VAISSELLE A LA SALLE POLYVALENTE

Location de vaisselle pour la salle polyvalente:

Prix commune :

- Pour 1 à 50 personnes : 15 €
- Pour 51 à 200 personnes : 35 €
- Pour 201 à 350 personnes : 50 €

Prix hors commune:

- Pour 1 à 50 personnes : 20 €
- Pour 51 à 200 personnes : 45 €
- Pour 201 à 350 personnes : 60 €

Ajoute que toute vaisselle cassée ou détériorée sera facturée 2 €.

TARIFS OPTION MENAGE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Les tarifs de l'option ménage pour la salle polyvalente

Ensemble des locaux (grande salle + 100 m²) : 250 €

- Grande salle : 190 €
- Salle de 100 m² : 130 €
- Petite salle : 60 €
- Cuisine : 70 €

Ajoute que pour toute location de la salle polyvalente un chèque caution ménage sera demandé en fonction du tarif et ceci en plus de la caution de location de salle.

Camping



Du 1^{er} mai au 30 septembre :

A la nuitée :

Adulte	2,50 €
Enfant jusqu'à 7 ans	1,00 €
Emplacement caravane, camping-car, tente	4,00 €
Branchement électrique	3,50 €
Chien	1,00 €
Taxe de séjour	0,20 €



AIRE CAMPING-CARS «CAMPING LES PEUPLIERS»

Les tarifs du 1^{er} mai au 15 octobre sont :

- Emplacement et branchement électrique : 7,00 €
- Taxe de séjour : 0,40 €/personne
- La gratuité du 1^{er} janvier au 30 avril et du 16 octobre au 31 décembre
- L'eau sera coupée en période hivernale

Les associations communales

AAPRAC Association Azéenne Petite Reine Artisans et Commerçants	M. LECULEUR Joël 05 49 95 31 53 / joel.leculeur@orange.fr
ACCA Association Communale de Chasse	M. BASTY Jean-René 05 49 95 30 68
Amicale des parents d'élèves et anciens élèves de l'école publique d'Azay sur Thouet	Mme FERJOU Nelly ape-azaysurthouet@hotmail.fr
Association Syndicale des Riverains du Thouet	M. FLEURY Jean-Louis
Association d'entraide de travail d'Azay sur Thouet «l'Azéenne» Groupement local d'action sanitaire de l'élevage de la commune d'Azay sur Thouet	M. PIED Michel 05 49 63 77 51
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	Mme BRILLOUX Marie-Françoise 05 49 95 32 21
AZAY FRANGLISH	M. SOULET Jean-Pierre 05 49 95 34 01 soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
AZAY-LOISIRS	Mme BASTY Christiane 05 49 95 30 68
AZAY PLANDO Association communale de pêche	M. SOULET Jean-Pierre 05 49 95 34 01 soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
Association Octo Sympho	M. VENDET Dylan
La Bienfaitrice Club du 3 ^{ème} age d'Azay sur Thouet	M. ROSSARD René 05 49 63 77 57
La Commune Libre de la Trébesse	M. BERUEL Olivier
FESTIV'AZAY	M. ROBINEAU Xavier 06 78 57 58 73 xavier.robineau952@orange.fr
La Florissante Société de Boules en Bois d'Azay sur Thouet	M. SOULET Jean-Pierre 05 49 95 34 01 soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
GATI FOOT	M. DUPONT Samuel et M. CLUZEAU Damien fpied@hotmail.fr
Le P'tit Cabaret	M. RUAULT Philippe 05 49 95 33 81 ph.ruault@orange.fr
Moto-Club Les Mouches de Gâtine	
Union Nationale des Combattants Section Azay sur Thouet	M. BRANCHU Camille 05 49 95 38 21

Les subventions 2019

Foyer Socio Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny	1 750 €
MFR de Mauléon	25 €
MFR Bressuire	25 €
Foyer Socio Educatif EREA de Saint Aubin le Cloud	140 €
MFR FRECUL Secondigny	25 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres	75 €
Chambres des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne	25 €
MFR Moncoutant	25 €
Les Restaurants du Cœur pour les Jardins du Cœur de Secondigny	150 €
FNATH section Parthenay	50 €
Association Un Hôpital pour les enfants	50 €
Banque Alimentaire des Deux-Sèvres	120 €
Association Française des sclérosés en plaques	50 €
La Ligue contre le Cancer	50 €
APF France Handicap	50 €
France Alzheimer 79	50 €
Amicale des Donneurs de Sang du secteur de Secondigny	120 €
Amitié, Coopération Solidarité avec Elavagnon (Togo)	200 €

Société de Pêche le Gardon Gâtinais de Secondigny	80 €
Gâti-foot	1 300 €
AAPRAC	100 €
ACCA	100 €
APE AZAY SURTHOUET	1 700 €
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	1 000 €
AZAY FRANGLISH	50 €
AZAY-LOISIRS	50 €
AZAY PLANDO	150 €
La Commune Libre de la Trébesse	100 €
FESTIV'AZAY	100 €
Association d'entraide de travail Azay Sur Thouet	50 €
Le P'tit Cabaret	150 €
Octo Sympho	100 €

Pour prétendre au versement de la subvention, les associations doivent fournir un bilan financier et un rapport d'activités de l'année écoulée.

Association des Amis de Notre Dame de L'Agenouillée

Notre chapelle, située sur cette colline azéenne, tel un phare sur la Gâtine compte toujours beaucoup de visiteurs parmi lesquels on peut citer : les fidèles qui participent aux différents offices, les touristes de passage, les randonneurs, les spectateurs lors des concerts. Chacun à sa façon aime s'y recueillir, se ressourcer, se reposer.



Les membres de notre as-



total de 28 830 €. Son travail consiste à enlever les verres de protection, nettoyer les vitraux, mastiquer, peindre les fers et rendre étanche tout l'ensemble ; puis poser les protections grillagées galvanisées. Nous avons obtenu une subvention de 1000 € de la commune d'Azay et 400 € de Coralie Denoués (conseillère départementale) qui a puisé sur sa réserve cantonale : nous leur adressons nos sincères remerciements.

Et dans un futur proche, nous allons devoir rénover notre chauffage ; c'est pourquoi nous faisons appel aux dons afin de pouvoir continuer à entretenir ce patrimoine architectural. (Par avance, nous vous remercions d'adresser vos dons à l'Association des Amis de Notre Dame de L'Agenouillée qui vous délivrera un reçu fiscal si vous le souhaitez.)

Pour information, le planning des offices est affiché à l'intérieur de la chapelle.

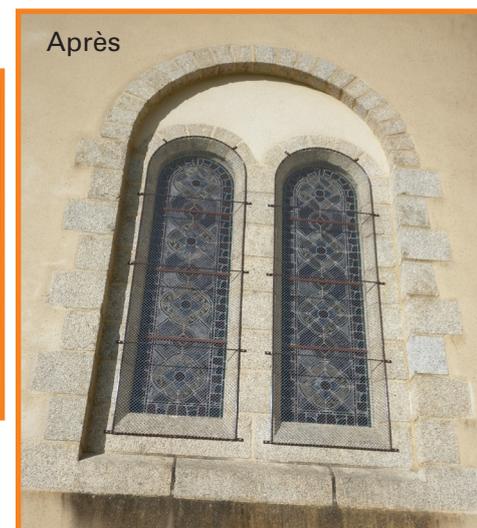


sociation se dévouent intensément à faire vivre ce lieu en le rendant toujours plus accueillant aux yeux du public. C'est pourquoi nous avons entrepris la restauration des vitraux et leurs protections afin de redonner à cette chapelle un peu plus encore de sa beauté originelle. En effet, nous avons remarqué que le survitrage, servant de protection aux vitraux commençait à se dégrader fortement (verres fendus et brisés) ; si nous n'intervenons pas rapidement, le vitrail va se retrouver à nu et vulnérable. A tout moment des verres peuvent se détacher et mettre en danger le public et les randonneurs. Nous avons donc fait appel à un maître verrier/vitrailliste de Rufec (16) pour effectuer l'état sanitaire de ces verrières et nous proposer un devis de restauration pour un

La Présidente



Avant



Après

Quelques dates :

Concert d'orgue et chants le samedi 25 juillet à 21 h (20 ans de l'orgue)

Messe solennelle du 15 août

Pèlerinage neuvaine du 06 au 14 septembre

Association des Parents d'Elèves

**ETRE MEMBRE
C'EST :**

L'APE a besoin de votre soutien

Trouver de nouvelles idées, des animations pour nos enfants, de votre aide ponctuelle ou simplement la faire connaître aux autres parents.

S'investir pour les enfants,
Voter à l'AG et participer aux décisions, manifestations et réunions,
Et divers avantages à découvrir au cours de l'année..

Etablir un lien social avec les familles
Favoriser la communication entre l'école et les familles,

Développer les actions en faveur des enfants,
Organiser des manifestations en coopération avec l'école,

Permettre le financement des différents projets scolaires en diminuant la participation financière des familles.



Manifestations 2020

Vide grenier : **5 avril** Fête d'école : **28 juin**
Ventes de jus de pommes une fois par mois.



LE BUREAU

Présidente : Nelly FERJOUX
Vice-président : Olivier BASTY
Trésorière : Pierricka DEVINCENZI
Vice-trésorière : Natacha LARCHER
Secrétaire : Pascaline VEILLON
Vice-secrétaire : Valentine GIRET
et 6 membres actifs

NOUS CONTACTER :

Boîte aux lettres des parents d'élèves à l'entrée de l'école ou
Page Facebook : APE Azay-sur-Thouet
Vente de jus de pomme
Location de matériel
Contact : 06 77 92 03 53 ou 06 74 50 26 86

AzayPlando

Azayplando assure la gestion de la pêche dans le plan d'eau communal et est composée d'une douzaine de membres bénévoles dont 4 conseillers municipaux.

La pêche dans le plan d'eau communal est ouverte à toute personne ayant acheté une carte en vente dans les bar-restaurants de la commune, ainsi qu'à la boulangerie.

Le permis « rivière » n'est pas nécessaire.

Un panneau de renseignements à l'entrée du plan d'eau donne plus de détails.

Pour la saison 2019, l'alevinage a permis de mettre dans le plan d'eau :

80 kg de gardons

30 kg de tanches

15 kg de sandres

30 kg de truites.

Pour un montant global de 1030,86 €.



Azay Franglish

L'association qui compte 21 adhérents, continue ses activités, permettant des échanges culturels, linguistiques, culinaires, ou autres entre les Français et les Anglais. Elle permet aussi d'accueillir et d'aider les ressortissants anglais, s'installant sur la commune, à s'intégrer et à participer à la vie communale.

Les rencontres entre francophones et anglophones ont lieu à la salle des associations le mercredi soir de 19 h à 21 h et sont ouvertes à tous.

Une cotisation annuelle de 11 euros est demandée à chaque participant ; elle sert à couvrir les frais d'assurance et de secrétariat.

Calendrier des rencontres 2020 : 8 et 22 janvier ; 5 et 19 février ; 4 et 18 mars ; 1^{er}, 15 et 29 avril ; 13 et 27 mai ; 10 et 24 juin.

Pour tous renseignements complémentaires : 05 49 95 34 01 (français) ou 05 49 64 54 07 (english).

*For further information
tel.05 49 95 34 01
(français ou anglais)
or 05 49 64 54 07
(English or French)*



Rencontre studieuse et conviviale.

Festiv'Azay



C'est avec plaisir que la dynamique équipe du comité des fêtes FESTIV'AZAY vous a retrouvés au cours de cette année 2019. En effet la fête du village AZAY EN FÊTE fut une soirée plus que réussie ou une ambiance et une convivialité comme on les aime ont été au rendez-vous. La soirée choucroute a elle aussi laissé de beaux souvenirs grâce à l'orchestre ATLANTIC qui nous a fait danser avec un repas de qualité. Un immense MERCI à tous les bénévoles qui sont venus aider le staff du comité, vous avez clairement assuré. Merci également aux agents communaux et à la municipalité pour son aide. En effet soixante personnes se sont mobilisées sur le week-end de Azay en Fête. Sans vous la fête n'aurait pas été la même.

Pour 2020 notre programme n'est pas encore finalisé mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire que AZAY en FÊTE 2020 aura lieu le 29 août et que M. Patrick BOUVIER a répondu présent pour cette future édition. En cette fin d'année nous accueillons de nouveaux adhérents, Festiv'Azay est un comité qui représente bien notre commune car il y a tout type de générations, des collégiens aux retraités. Pour que l'association vive, elle a besoin de vous. Si vous souhaitez vous investir dans le bureau, ou donner juste quelques heures de votre temps, venez, poussez la porte...

Toutes les bonnes volontés et les idées apportées sont chaleureusement acceptées...

Pour rappel le comité des fêtes « FESTIV'AZAY » entre dans sa 5^{ème} Année. C'est une association de loi 1901 qui a pour but de mettre en oeuvre et réaliser des projets d'animations culturelles et festives intergénérationnels sur la commune. Ses membres se sont mobilisés, se mobilisent, et se mobiliseront pour vous offrir un programme de qualité. La bonne humeur, le plaisir d'être ensemble ne seront pas de vains mots. Nous invitons tout le monde à nous rejoindre sur nos manifestations. Plus nous serons nombreux, plus la fête sera belle.

PROGRAMME 2020:

La date du Père Noël 2020 n'est pas encore fixée. (Soit le 12 ou le 19 décembre 2020)

La soirée choucroute n'a pas encore de date et nous ne savons pas à l'heure actuelle si elle sera reconduite.

C'est ainsi que avec un sentiment perpétuel de faire plaisir et d'animer le village que les membres du comité vous proposent chaque année différentes prestations. Nous sommes encore en réflexion pour 2020.



Nous vous souhaitons une magnifique année 2020. L'ensemble des bénévoles est à votre disposition pour répondre à vos attentes, n'hésitez donc pas à nous contacter :
téléphone 06 87 44 77 64 / 06 22 98 89 90
mail festivazay@gmail.com.

 @festivazay

Commune Libre de La Trébesse

2019 Changement Convivialité Bonne humeur

Un nouveau Président Olivier Bérue! a pris ses fonctions le 1er février en remplacement de Christelle Guillon avec pour vice-présidents Stéphane Audebrand et Dominique Rouvreau. Les autres postes restant inchangés et Gwénaelle Deleau fait désormais partie du bureau.

Notre association même si elle a omis son rendez-vous du mois de juillet est restée fidèle à toutes ses traditions : la distribution du pot au feu et des gâteaux le 9 février, la Messe des défunts le 31 mars à la chapelle de l'Agenouillée, une soirée dansante avec l'orchestre Variations, le 27 avril, le méchoui le 31 août.

Nous remercions particulièrement tous les bénévoles qui sont toujours aussi volontaires et dynamiques. Ils sont les forces vives de notre association.

Le dimanche 15 décembre, les enfants de 0 à 12 ans se sont retrouvés avec leurs parents et amis de La Trébesse autour d'un goûter à la salle des fêtes d'Azay sur Thouet pour y accueillir le Père Noël et recevoir leur cadeau.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020

Le Président : Olivier Bérue!



L'ACCA

Cette année le nombre des chasseurs est stable. Des nouveaux habitants sont venus nous rejoindre. Comme chaque année quand la saison arrive, les chasseurs sont heureux de se retrouver pour le moment convivial avant le départ des battues.

Cette année, la fédération des chasseurs a attribué sept bracelets à chevreuil pour leur régulation. Quant aux sangliers, ils ne sont pas limités, nous avons droit à sept par battue car les dégâts occasionnés sur les cultures sont nombreux.

Le gibier abattu sert à notre repas annuel qui est fixé le dimanche 29 mars 2020 à midi.

Les membres de l'ACCA souhaitent à toutes et tous une bonne année 2020.



Union Nationale des Combattants

Activités de la section au cours de l'année 2019 :

25 janvier : assemblée générale au lieu habituel en présence d'une nombreuse assistance.

Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur le Maire pour sa présence parmi nous, offre ses meilleurs vœux à tous, puis demande un instant de recueillement à la mémoire de nos camarades défunts sans oublier ceux ne pouvant se déplacer pour raison de santé.

Élections du tiers sortant, sont réélus : Girouin Claude, Guionnet André, Jourdain Gérard, et Nauleau Raymond, au cours de l'année deux nouveaux adhérents nous ont rejoints : Monsieur Fleury Jean-Louis et Monsieur Renault Jean-Michel comme soldat de France.

Le Président remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de nous offrir un drapeau neuf en remplacement de celui des anciens prisonniers qui depuis plusieurs années donnait des signes de faiblesses. Le drapeau fût remis le 8 mai 2019 au monument aux morts en présence de Coralie Denoues Conseillère départementale.

Une journée détente a eu lieu le 7 juin à Bordeaux. Le matin visite de la ville, l'après-midi visite annulée sur la Garonne à cause de la tempête, visite de la cité du vin, 35 personnes étaient présentes.



Clément et Mélina lisent le message du président de la république

Festivités 2020 :

24 janvier : assemblée générale

25 janvier : concours de belote

26 avril : journée des déportés à Saint Aubin le Cloud

8 mai : armistice 39.45

26 juillet : repas champêtre

11 novembre : repas salle polyvalente

5 décembre : cérémonie au Retail



Azay Loisirs

C'est avec plaisir que nous nous réunissons tous les mardis de 14 h à 17 h pour nos travaux manuels, broderie, tricot, crochet, etc.

Nous souhaiterions d'autres présences jeunes et moins jeunes afin de redynamiser notre atelier.

Quelques sorties nous distraient dans l'année : visites, restaurant, ...

Azay-Loisirs souhaite une bonne année 2020 à tous.

Les adhérentes



Association Syndicale Libre des Riverains du Thouet



Avec un certain succès l'ASLRT tient ses engagements, nous menons plusieurs actions d'aménagement et de désembâclement le long de la rivière.

Nous avons une large et précieuse reconnaissance envers les riverains qui prennent des initiatives pour la protection des berges et le bon fonctionnement du Thouet qui pourrait hormis la pêche, envisager une activité sportive ou autre.

Nous invitons toutes ces personnes à nous rejoindre.

Le Président de l'ASLRT



Groupement Local d'Action sanitaire de l'élevage et Entraide de Travail

L'année 2019 devait être l'apothéose avec les 40 ans de l'association.

Après 40 ans d'existence, toutes les transformations et modernisations du monde agricole, la mutuelle d'entraide agricole a toujours sa place sur notre territoire. Un accident, une maladie..., nul n'est à l'abri.

Malheureusement, cette année j'étais loin d'imaginer que j'allais être le premier concerné. C'est toute l'équipe d'agriculteurs actifs et retraités qui se sont relayés au quotidien durant plusieurs mois pour faire face aux différents travaux sur mon exploitation durant mon opération et ma convalescence.

Quelles que soient les situations et disponibilités de chacun, tous ont répondu présents et ont su s'adapter. Preuve d'une belle solidarité.

« Un pour tous, tous pour un »

Le Président : Michel Pied

Société de boules en bois

«La Florissante»

La société de Boules en bois remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour l'entretien du terrain de boules et tout particulièrement cette année pour le changement des bordures en bois.

Merci également à toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour la préparation des concours, montage de la buvette et traçage des jeux.

Les membres du bureau remercient chaleureusement les bénévoles pour le « coup de main » apporté au service à la buvette pendant les deux concours. 68 membres, dont 17 licenciés, adhèrent à l'association.

Lors du concours d'honneur du 14 juillet, 36 joueurs ont lancé leur boule et 38 personnes se sont restaurées le soir auprès d'un barbecue.

Le concours du 23 août comptait 30 doublettes et celui du 25 août, 50 quadrettes.

Cette année l'assemblée générale de l'Amicale, secteur de Parthenay a eu lieu à Pompaire le 3 mars. Guy Rousseau est toujours le président.

Calendrier 2020 :

Concours d'honneur et repas le soir : 14 juillet

Concours en doublettes et quadrettes : dates déterminées ultérieurement

Banquet : fin novembre

La Florissante souhaite à tous une bonne et heureuse année.



P'tit Cabaret

Cette année 2019 qui s'achève nous permet de remercier ceux qui sont venus applaudir « Les frères Brothers » au mois de mars. Nous avons pris également plaisir à chanter de nouvelles chansons lors du Téléthon à Hérisson au mois de décembre.

Rien de programmé pour 2020, pas de p'tit cabaret, pas de récital, pas de spectacle...

Programmer un spectacle, avec le cachet de la prestation du ou des artistes, la technique, les frais annexes, coûte cher. La facture, demande un nombre de spectateurs importants, pour que le billet d'entrée soit accessible à tous. Les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir.

En ce début 2020, les membres de l'association réfléchissent au challenge : comment mettre sur pieds un spectacle culturel à Azay sans prendre trop de risques financiers ?

Nous ne manquerons pas de vous informer d'une programmation en fin d'année si notre réflexion est couronnée de succès.

Bonne année à toutes et à tous



Octo Sympho



Après presque deux ans d'existence, l'association Octo Sympho ne cesse d'évoluer au fil des mois. En effet, après avoir proposé 3 soirées «Spot» en plein air en 2017 et 2018 et un été dernier riche en événements, c'est un nouveau défi qu'elle a relevé en 2019.

Toujours soucieux de promouvoir les musiques électroniques dans une démarche éco-responsable, Octo sympho a choisi de voir plus grand et de mettre en place son premier festival. Après des mois de travail, avec le soutien du département, de la région et de nombreux partenaires, Les Champs Sonores ont pu voir le jour les 9 et 10 août derniers. Sous le slogan «la musique de club dans ton champ», Octo Sympho a proposé le premier festival de musique exclusivement électronique des Deux-Sèvres. L'idée était de réunir deux soirs, artistes locaux et artistes renommés, sur deux scènes différentes : une arène dub et une scène techno tout en gardant l'âme des soirées précédentes de l'association.

Ainsi, entourés de nombreuses installations en palettes données par la scierie Archimbaut, les festivaliers ont pu découvrir une billetterie, une restauration, un bar, un espace «chill», des jeux, tous créés en matériaux de récupération. Si le festival a accueilli 1800 personnes en deux jours, le mot d'ordre est avant tout l'écologie. C'est pourquoi l'accent a été mis sur le tri des déchets, l'utilisation d'éco-cup, mais également une nourriture proposée 100% locale d'un maraîcher voisin, ou de producteurs des environs, des bières de brasseries des Deux Sèvres et un marché de producteurs locaux le samedi au camping.



Très heureux de la réussite de cette première édition à Champdeniers St Denis, l'association vous donne rendez-vous le 7 et 8 août 2020 pour 2 jours de soleil de musiques électroniques et d'écologie à Champdeniers.

Toutes les photos et informations sont à retrouver sur la page Facebook Octo Sympho.



Gati-Foot 2019-2020 : Œuvrer pour les jeunes !



Après une saison 2018-2019 réussie sur le plan sportif et associatif où nous atteignons un nouveau record de 346 licenciés, plusieurs défis attendent les violets et blancs pour ce nouvel exercice !

Traditionnellement, chaque début de saison est marqué par la rentrée du foot pour nos U7/U9, ex-débutants. Une cinquantaine d'enfants ont répondu présents ce qui fait toujours de Gati-Foot le club le plus fourni de notre secteur Gâtine. Bien accompagnés par 5 éducateurs dont 2 U15, Flavien et son équipe sont en mesure d'accueillir encore plus d'enfants pour ceux qui souhaiteraient débiter en cours de saison.

Du côté des U11/U13, l'effectif reste satisfaisant avec une trentaine d'enfants sur chaque catégorie permettant d'assurer nos 3 équipes. L'encadrement s'est renforcé avec 9 éducateurs pour la plupart formés et issus de nos équipes seniors, preuve d'un bon retour des choses. Beau challenge pour notre équipe 1 U13 qualifiée pour le niveau D1 en compagnie des 16 meilleures équipes du département. Le début de saison est prometteur.

Pour nos ados, la saison dernière fut exceptionnelle avec un titre de champion de Ligue Nouvelle Aquitaine U14 R2 pour notre génération 2005 ! Rare pour un club de notre dimension, nous accédons au niveau élite régionale U15 R1 avec les plus grosses écuries de la ligue Nouvelle-Aquitaine (Chamois Niortais, Poitiers, Limoges, Guéret...). Encadré par un nouvel éducateur diplômé CFF 2, Cyril Haye, le début de saison dépasse nos espérances avec une belle 2ème place après 5 matchs, juste derrière les Chamois Niortais. Nul doute que nos U15 donneront le maximum pour se maintenir à ce plus haut niveau.

Egalement à souligner, les générations 2006 (U14) et 2004 (U16) ont atteint le niveau Régionale 2 et là encore, le début de saison démontre que nos enfants progressent vite et bien en jouant le haut de tableau.

Pour finir sur les jeunes, nos U17 et U18 sont toujours en entente avec le club de Parthenay pour 2 équipes, dont une repêchée au niveau U18 R2 ce qui nous permet d'avoir 4 équipes Gati-Foot au niveau régional en jeunes !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Tournoi Jeunes U11/U13 : Samedi 7 Septembre
Concours de Palets : Vendredi 11 Octobre
Buvette foire Pom'Expo : Dimanche 13 Octobre
Soirée Bœuf Gros Sel : Samedi 1er Février Salle d'Azay/Thouet
Soirée Fruits de Mer : Samedi 14 Mars Salle de St Aubin Le Cloud
Soirée cabaret : Vendredi et Samedi 24/25 Avril Secondigny
Journée des Partenaires : Dimanche 19 Avril pour le match Gati-Foot - Louzy
Tournoi Seniors / U15 : Samedi 6 Juin



Espérons que tous ces jeunes soient un futur bon vivier pour nos seniors qui montrent également de bons signes de progression. Notre équipe première au niveau Départemental 2 a de nouveau joué l'accession jusqu'au dernier match la saison dernière, échouant de très peu après un parcours régulier dans une poule Nord très disputée. Les équipes réserves ont également joué le haut de tableau et, fort d'un effectif plus assidu, nous assurons sans soucis nos 4 équipes tous les week-ends.

Toujours sous l'encadrement de Loïc Richard pour notre équipe première et Jérôme Bacle pour notre équipe réserve, l'augmentation de la fréquentation des entraînements en ce début de saison est un très bon signe et nous permet de nourrir des ambitions. Le début de championnat ainsi que le bon parcours en coupe Nouvelle-Aquitaine montrent que l'équipe a trouvé la bonne carburation, on espère que cela va pouvoir durer.

Parallèlement au sportif, nous tenons toujours à mener des actions éducatives à Gati-Foot pour nos jeunes. Touchés par le combat contre la maladie d'Elie Morteau, un de nos U19, nous avons mené une action sur la sensibilisation au don du sang. L'objectif était double, à la fois sensibiliser nos U15 au don du sang / don d'organe et inciter les membres du club à venir donner pour aider l'amicale de Secondigny à faire des collectes records. Ce fut organisé et réussi le mardi 19 Mars, quel plaisir de voir 33 donneurs Gati-Foot accomplir ce beau geste de citoyenneté. A noter que lors de l'AG de la ligue Nouvelle-Aquitaine en juin, cette action a été élue « Meilleure action éducative de la région Nouvelle Aquitaine ». Notre président Samuel Dupont s'est vu remettre au nom du club un diplôme et une belle dotation en matériel.

Pour finir, évoquons les manifestations du club. Après notre tournoi U11/U13, le week-end concours de palet et buvette Pom'Expo a vite pris le relais pour des manifestations réussies. Vous allez pouvoir retrouver nos traditionnelles soirées Bœuf Gros sel à Azay/Thouet et Fruits de Mer à St Aubin. Enfin, 2020 marquera le retour de notre soirée cabaret sur le week-end du 24/25 avril à la salle Alauna où nous vous attendons nombreux !

Pour tous renseignements sur les inscriptions, prendre contact auprès de Flavien Pied 06-76-77-83-74 ou fpied@hotmail.fr
Site internet : <http://gati-foot.footeo.com>
ou page facebook @GatiFoot

L'équipe dirigeante

Le gardon gâtinais

Association pour la Pêche et la protection du milieu aquatique

Une fois de plus je suis heureux, au nom de ma société, de l'occasion qui m'est donnée de pouvoir vous livrer quelques nouvelles de notre association de pêche.

Notre association gère, en plus du plan d'eau des Effres, un parcours de pêche d'environ 30 km (rivière de Thouet), classé en 2^{ème} catégorie piscicole qui s'étend du lieu-dit Prévoireau (commune de Secondigny) au lieu-dit la Trébesse (commune d'Azay sur Thouet).

Ce cours d'eau est peuplé de nombreuses espèces piscicoles (carpes, gardons, brochets, perches, tanches) pour le plus grand bonheur des pêcheurs. Par ailleurs, notre association effectue des déversements de poissons (brochets, carpes, perches, tanches et gardons) afin de maintenir certaines populations piscicoles mais aussi pour répondre à une certaine demande halieutique ; c'est le cas des déversements de truites arc-en-ciel surdensitaires effectués en trois fois 80 kgs pour satisfaire le plaisir immédiat de certains pratiquants.

Des séances de l'Atelier Pêche Nature gratuites et encadrées par des animateurs de la fédération seront programmées comme suit :

A la Maison des Pêcheurs
15 février 2020 de 14 h 00 à 16 h 30
(se faire inscrire avant au 05.49.63.73.56).

La maison des pêcheurs fait toujours l'objet de soins attentifs de la part des bénévoles de l'association qui ont à cœur de maintenir ce site bucolique en bon état afin que chacun puisse y associer l'environnement et la douceur du paysage.

Nous espérons que ce site vous donnera envie de pratiquer la pêche. En effet, ce loisir, au plus près de la nature, peut être pratiqué en solitaire mais aussi en famille et vous permettra de découvrir ainsi la richesse de nos cours d'eau. A ce propos, nous remercions les pêcheurs qui, en prenant leur permis auprès de notre société, nous permettent de réaliser des alevinages et des travaux liés à la gestion d'une association de pêche.

Toute l'équipe du Gardon Gâtinais vous souhaite une bonne saison de pêche.

Le Président
P. DIEUMEGARD

Les jardins du cœur

Chantier d'insertion des restaurants du cœur



La Bironnière 79130 Secondigny



Les jardins du Cœur de Secondigny accueillent et accompagnent des salariés appelés communément « jardiniers », résidant sur la communauté de communes Parthenay-Gâtine, en insertion pour les aider à mieux repérer les freins à leur insertion professionnelle et à tenter d'y remédier,

Tous les salariés signent un contrat à Durée Déterminée Insertion de 24 heures par semaine pour 4 mois pouvant être renouvelé dans la limite de 24 mois. Deux encadrants, l'un technique et l'autre socio-professionnel sont présents sur le site pour les accompagner pendant toute la durée de leur contrat.

Le support du chantier d'insertion est le maraîchage sur une surface de 6 hectares mis à disposition par la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine. Tous les légumes sont exclusivement distribués gratuitement à l'ensemble des bénéficiaires des Restaurants du Cœur au travers des 20 centres de distribution des Deux Sèvres.

Les 02, 03 et 04 mai 2019, nous avons organisé nos premières journées portes ouvertes avec la vente de plants de légumes et de fleurs. Au-delà de la vente, ces journées sont aussi l'occasion pour les salariés d'aller à la rencontre d'un large public, de valoriser leur savoir-faire et d'échanger autour de leur travail. Nous réitérons cette opération en mai 2020.

Banque alimentaire

Déjà 25 ans que la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres apporte une aide alimentaire aux plus démunis et lutte contre le gaspillage.

En 2018, la banque alimentaire des Deux-Sèvres a distribué **860 tonnes** de produits représentant **1.720.000 repas** à plus de 38 associations, centres communaux d'action sociale et centres intercommunaux d'action sociale, répartis dans tout le département aidant ainsi près de **15 000 personnes**.

Pour réaliser tout cela, la BA79 est accompagnée par différentes structures dont le département et les communes des Deux-Sèvres qui contribuent largement à son bon fonctionnement et apportent une aide décisive dans la mission qui lui est confiée.

Le Président
Jean-Michel Pérou



Comité de jumelage

Amitié , Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)

Cette année 2019 marquera un tournant dans la coopération avec notre partenaire. En effet pour la première fois depuis 1987 (32 ans !) des élections municipales ont eu lieu le 30 juin dernier. Auparavant le territoire des communes avaient été officiellement délimité c'est ainsi que la commune d'Elavagnon est constituée du canton d'Elavagnon (celui avec lequel nous sommes jumelés) et du canton limitrophe de Gbadjahé ce qui représente environ 35000 habitants dont l'indice de pauvreté est de 74.5%. Le premier contact avec la municipalité nouvellement élue est encourageant, la volonté de travailler ensemble conjointement avec le comité de jumelage est là, reste à savoir si les finances allouées par l'état Togolais seront à la hauteur des projets et des espérances.



En ce qui concerne les réalisations du jumelage, la construction des latrines au lycée et à l'école primaire a été retardée pour cause de pluies trop abondantes mais est reprise avec l'avènement de la saison sèche. L'opération tables-bancs (80) reconduite a permis d'équiper l'extension du collège (300 élèves supplémentaires) sans répondre totalement au besoin. Par ailleurs le jumelage a financé les matériaux pour la couverture du collège du village d'Ayona. 2020 devrait voir le début des travaux d'alimentation en eau potable de quatre quartiers.



Une mission sera programmée pour la fin de l'année 2020 ; celles et ceux qui souhaiteraient y participer seront les bienvenus et à cet effet peuvent prendre contact soit à la mairie de Secondigny soit au 05 49 95 85 54.

Merci à tous ceux qui soutiennent nos projets. Nos partenaires Togolais s'associent à ces remerciements.

Colette Jean-Baptiste.
Présidente ACSE

Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay (CLIC de Parthenay)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Parthenay est un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**.

Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistante sociale, service maintien à domicile du Département, infirmière coordinatrice du réseau de santé, coordinatrice de santé de la MAIA etc...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, foyer logement...).
- vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

bien vieillir
chez soi
en Nord Deux-Sèvres
Bressuire – Parthenay – Thouars

**Association Gériatologique
Nord Deux-Sèvres
CLIC de Parthenay**

Tel : 05.49.63.45.70

**Adresse : 33 rue Louis Aguillon
79200 PARTHENAY**

Mail : clic-gatine@orange.fr

**Accueil du public du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Privilégier la prise de rendez-vous**

Maison Gilberte DORET



La maison Gilberte Doret a proposé une multitude d'activités pendant cette année 2019. Notre objectif est de divertir et de passer un moment convivial pour les personnes à la retraite tous les après-midis du lundi au jeudi.

Durant cette année, nous avons fait des jeux de société, cuisiné des bons et nouveaux plats pendant les ateliers culinaires, fait de la gym pendant le dérouillage et bien sûr chanté avec notre belle chorale des Chœurs Doret.

D'autres activités se sont ajoutées : quiz culture générale et musicale, pétanque, activités manuelles et quelques belles sorties (chocolaterie, château d'Oiron, la ferme de la Bazinière, le bowling, jardin des fleurs de Maulévrier, journée à la mer, sortie en calèche dans le marais, sortie à la commanderie de Saint Marc La lande, visite de Vouvant.

Nous avons aussi participé cette année à Pomm'expo et montrer nos talents de sculptures sur pommes. Nous nous sommes initiés en quelques séances pour pouvoir proposer un atelier le mercredi.

Nous nous retrouvons le 2^{ème} mercredi de chaque mois sur la commune d'Azay à la salle des associations pour un remue-méninges. Au programme, dictée, français, maths et différentes questions sur la culture générale. Pas de panique ! Nous sommes là pour nous entraider et échanger. La bonne humeur est la règle obligatoire lors de ces après-midis.

La maison Gilberte Doret continue de se développer et va proposer de nouvelles activités dont un atelier peinture avec Monsieur Godenir.

Nous possédons toujours un moyen de transport pour pouvoir vous emmener sur les différents ateliers proposés.

Merci aux bénévoles qui sont présent(e)s lors de chaque activité.

La maison Gilberte Doret est ouverte à toutes personnes à la retraite du lundi au jeudi de 14h00 à 16h30. Chaque activité coûte 2 euros.

Nous proposons nos activités sur différentes communes : Azay sur Thouet, Secondigny, Le Retail, Vernoux en Gatine, Saint Aubin le Cloud, Allonne. Si vous êtes intéressés par ces activités, vous pouvez nous contacter au 05.49.63.12.62 ou par mail à maison.doret@orange.fr

Maison Gilberte DORET
10 rue de la Vergne
79130 SECONDIGNY

Une convention a été signée en 2015 avec la Maison Gilberte Doret, Etablissement du CCAS de Secondigny. Il s'agit d'une plateforme territoriale, multi-services, destinée à promouvoir la qualité de vie de la personne âgée et/ou handicapée, vivant à domicile, afin de favoriser la vie sociale et lutter contre l'isolement.

Ainsi les communes de Allonne, Azay-Sur-Thouet, Le Retail, St-Aubin-Le-Cloud, Secondigny, Vernoux-En-Gâtine se sont associées avec la MGD dans la perspective du « bien vieillir en Gâtine ».

Dans le cadre du partenariat, une participation des communes est demandée. Les critères de répartitions sont basés sur une somme annuelle répartie en une part fixe et une part variable en fonction de la population de chaque commune adhérente.

La participation pour Azay :

	Fixe	Variable	TOTAL
2016	150 €	281 €	431 €
2017	150 €	376 €	526 €
2018	200 €	506 €	706 €
2019	200 €	684 €	884 €



Le groupe en plein travail à Azay

Maison de l'Emploi

et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriales multisectorielles
- La plateforme mobilité « SOS Déplacements »
- La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics
- La participation au projet jeunesse
- La mise en oeuvre du dispositif « argent de poche »
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale
- NOUVEAU ! Votre référent jeunesse Etienne BOICHARD, nouvel interlocuteur des 16-30 ans sur votre territoire ! N'hésitez pas à le contacter au 06 98 56 70 83.



Maison de l'Emploi et des Entreprises
de Parthenay et de Gâtine

13 boulevard Edgar Quinet,
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

www.mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À SECONDIGNY
Antenne CCPG
Tous les jeudis



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

L'amicale des donneurs de sang



Voici les dates de collectes pour l'année 2020, horaire : de 16H30 à 19H30

Mardi 18 Février

Mardi 21 Avril

Mardi 21 Juillet

Mardi 6 Octobre

Mardi 15 Décembre

Salle communautaire SECONDIGNY

Salle polyvalente ST AUBIN LE CLOUD

Salle communautaire SECONDIGNY

Salle polyvalente ST AUBIN LE CLOUD

Salle polyvalente ST AUBIN LE CLOUD

Nous avons le plaisir d'offrir à chaque nouveau donneur deux places de cinéma (film à choisir parmi les séances organisées chaque mois par Anim'Secondigny).

Nous remercions tous nos donneurs qui n'hésitent pas à se déplacer dans nos deux lieux de collecte et acceptent d'aller donner leur plasma à Niort en co-voiturages organisés par l'Amicale. - Lysiane DESCHAMPS



Qu'est-ce que le sang ?

Le sang représente 1/13^e du poids du corps. Il est composé des globules rouges, des globules blancs qui défendent l'organisme contre les agressions et de 55 % de liquide plasmatique.

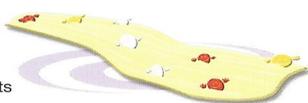
Les globules rouges

Ils transportent l'oxygène des poumons aux tissus et captent le gaz carbonique.



Le plasma

Il contient des protéines immunoglobuline, albumine, coagulants



Les plaquettes

Elles empêchent le saignement en colmatant les lésions des vaisseaux.



Donner mon sang en toute sécurité

- Être en bonne santé.
- Avoir entre 18 et 70 ans révolus : don de sang.
- Avoir entre 18 et 65 ans révolus : don de plasma et don de plaquettes.
- Ne pas être à jeun.
- Peser au moins 50 kilos.
- Répondre avec sincérité à toutes les questions, lors de l'entretien médical qui précède le don.

Ma générosité ne doit pas mettre en danger la santé du receveur

L'entretien pré-don obligatoire, réalisé par un médecin de l'Établissement Français du Sang (EFS), a pour objectif de s'assurer de l'aptitude au don du candidat. C'est aussi dans l'intérêt du receveur que le donneur peut être soumis à certaines contre-indications.

À titre d'exemples, les situations suivantes peuvent présenter un risque infectieux qui sera évalué par le médecin de l'EFS.

- Avoir eu un comportement sexuel à risques.
- Avoir utilisé de la drogue par voie injectable ou nasale.
- Avoir subi un examen endoscopique ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale dans les 4 derniers mois.
- Avoir séjourné dans un pays où sévit le paludisme, dans les 4 derniers mois.
- Avoir présenté des signes d'infection récente (rhume, maux de gorge, état fébrile...).



F.N.A.T.H.

Groupeement des Deux-Sèvres

Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'utilité publique
260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT

☎ 05 49 24 12 24 📠 05 49 33 49 98 ✉ fnath.79@wanadoo.fr www.fnath.org

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE siège social Les Bergeronnettes 79200 PARTHENAY

Nos permanences sur RV (tél à NIORT) : de 8 h 30 à 11 h 30 les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois sauf en août



Le bureau

Christian GROLEAU Président, Daniel BARCQ Vice-Président, Yolande CHARRON Trésorière, Marie-Noëlle SOUCHET Trésorière adjointe, Nicole POVERT, Christian Pierre, Alain GRELLIER, Régis FILLON, Denise ROUSSELIERE...

Nos missions se déclinent en plusieurs axes.

Revendications et défense collective

La FNATH se mobilise, grâce à ses adhérents, pour défendre les droits collectifs auprès des pouvoirs publics. Notre représentativité nous permet chaque année d'obtenir l'amélioration des droits et le maintien d'acquis sociaux. Depuis 1921, nous interpellons les pouvoirs publics afin qu'ils intègrent nos revendications à leurs programmes et aux projets de lois. Nous alertons la société civile sur les dérives de la santé au travail et sur la citoyenneté des personnes handicapées, mais aussi sur les questions d'accès aux soins pour tous. Seule association représentative au plan national de TOUTES les victimes du travail, accident ou maladie, la FNATH agit au quotidien pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, telles que les affections psychiques (burn-out) ou l'exposition à des pesticides ou des agents chimiques... Notre association est membre de nombreuses instances dans lesquelles elle peut s'exprimer : conseil de la CNAMTS, AGEFIPH et FIPHP, Conseil d'orientation des conditions de travail, Santé Publique France, Conseil national consultatif des personnes handicapées... Elle participe par ailleurs activement à porter la voix des usagers du système de santé au sein de France Assos Santé, dont elle est membre fondateur, ainsi qu'au Comité d'entente des associations de personnes handicapées...

L'accompagnement individuel - L'amélioration du quotidien des personnes accidentées - La prévention

Nos domaines d'intervention

accidents du travail # maladies professionnelles # amiante # burn-out # handicap # accès aux soins # pension d'invalidité # indemnisation # prévention santé au travail # drames sanitaires # risque routier professionnel # dossiers retraites # accidents domestiques ...

Dates à retenir 2020 : Concours de belote le samedi 1^{er} février à La Chapelle Bertrand
Assemblée générale le samedi 7 mars au Domaine des Loges à PARTHENAY
Repas festif le samedi 27 juin à SAURAI

L'Église Saint Hilaire

?

Travaux

03/2019

Etude menée par le cabinet d'architecture Architrav d'Angers qui propose une intervention en cinq phases pour résorber les dommages.
Coût 1,3 million d'euros.

02/2017

Création de l'association : « Les Amis de Saint Hilaire »
Demande d'une étude diagnostic réalisée sur le bâti de l'église



2018 Soirée du patrimoine de Gâtine



Église, début XX^{ème} siècle

Construction de l'église actuelle fin XV^{ème} début XVI^{ème} siècle.

La nef, la partie la plus ancienne daterait du XI^{ème} siècle.

Située au cœur du bourg, l'église sert de repère dans le paysage. Avec son clocher carré et ses deux balcons, elle domine la place centrale.

L'église Saint Hilaire est le seul monument de la commune inscrit au patrimoine des monuments historiques. De nombreux maîtres et compagnons (tailleurs de pierre, maçons, verriers, un ou plusieurs architectes sans doute), l'ont enrichie de leur savoir-faire. Notre église est le conservatoire de la mémoire et de l'œuvre de ces ouvriers. L'étendue des dégâts suite aux infiltrations d'eau, aux tempêtes et au travail de charge de la toiture fragilisent la structure. La réalisation de travaux importants de restauration doit être confiée à des professionnels expérimentés et qualifiés, elle ne supporte évidemment pas la précipitation. Pour l'instant, en attendant le bilan complet des travaux nécessaires, il faut faire preuve de patience d'autant plus que les enjeux financiers sont importants.

Petite histoire

L'église servit comme école communale en 1598, l'archiprêtre la visite et note que M. le curé y fait la classe. Bien plus tard, pendant la révolution, un de ses successeurs l'abbé Guerry continuait encore d'enseigner.



Fissures et humidité, l'église nécessite des travaux



Un modillon (ornement sculpté soutenant une corniche)



Les clés de voûtes sont décorées du blason des familles ayant vécu à Azay

LE BOIS CHANTANT

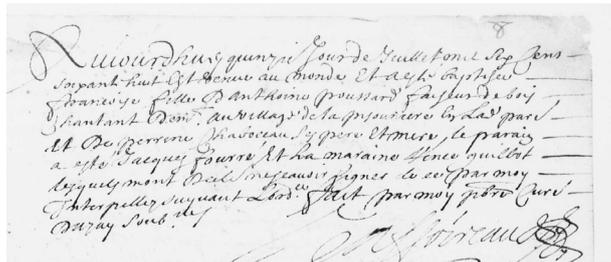
Un siècle et demi d'une petite industrie locale

« C'est un sujet cher à mon cœur et lié aux origines de ma famille à Azay sur Thouet (1595). » Tout n'est pas encore connu sur le sujet mais il n'y a pas de doute qu'Azay sur Thouet était au cœur de cette industrie locale » m'écrit Jean-François Guilleux qui vit aux Etats Unis depuis plus de 30 ans. En effet, en faisant des recherches généalogiques, celui-ci s'est découvert un ancêtre Charles Guinguilleux* au 17ème siècle qui habitait à la Babinière d'Azay : il était « tourneur en bois chantant » et le frère de celui-ci était « marchand de bois chantant ». Un autre généalogiste, Stéphane Dallet, a trouvé aussi des SABIRON et des LOGEAY travaillant le « bois chantant », toujours à Azay-sur-Thouet. Tous deux se sont intéressés avec Albéric Verdon, historien de Parthenay et d'autres généalogistes à ce métier spécifique à notre



activité, ils tournaient peut-être également du bois plus ordinaire, notamment pour les métiers à tisser nécessaires à la production textile, très prospère dans la commune grâce à la présence de ses nombreux moulins. Mais ces artisans possédaient sans aucun doute un savoir-faire particulier, une habileté pour façonner ces instruments qu'ils partageaient avec leurs descendants et leurs voisins.

Le travail de recherche est compliqué et il est difficile de suivre les lignées (de père en fils) au cours du temps car la mention du métier n'était pas obligatoire, cela dépendait du curé qui tenait les registres. Guy Fourné (2) suppose donc qu'« il existait à Azay-sur-Thouet, entre 1649 et 1783, un petit groupe d'artisans spécialisés dans l'utilisation du bois convenant le mieux à la fabrication d'instruments de musique ».



Archives départementales des Deux-Sèvres

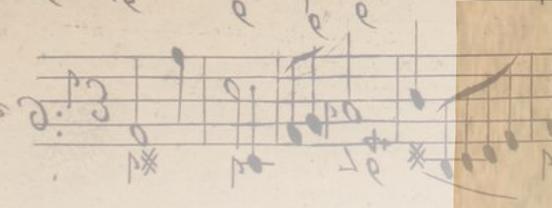
commune.

Les actes de «BMS» (Baptêmes Mariages Sépultures) du 17ème siècle des archives de la commune, permettent de faire une liste des artisans de « bois chantant » et des hameaux où ils habitaient : douze artisans dont sept « faiseurs de bois chantant », un maître faiseur, deux tourneurs, un maître tourneur et un marchand de bois chantant entre 1669 et 1673. Un seul porte le nom d'un habitant actuel M. Seigneuret. Ce qui est étonnant, c'est que lorsque le lieu-dit est indiqué, ces hameaux sont essentiellement situés dans le même secteur de la commune : la Draire, la Babinière, la Millanchère, Chalenton, Beau-puits, la Verdoisière mais aussi la Jousselinière.

Compte tenu du nombre de personnes qui pratiquaient ce métier, on peut penser que le travail du bois chantant n'était pas leur seule

On peut s'interroger sur la nature de ce bois chantant. Selon un expert forestier, il pourrait s'agir de « bois dit de résonance, aux qualités technologiques parfaites poussant sur des sols pauvres chimiquement, leur assurant une croissance lente et régulière donc un grain très fin ». L'aulne (le vergne), le buis et/ou le bois de poirier, le noyer pourraient avoir été utilisés. Le bois chantant d'Azay devait posséder une densité et un grain particuliers dus au climat et à la composition du sol favorisant une croissance lente. La renommée de ces bois allait jusque dans la Sarthe et en Bretagne (un acheteur en bois chantant de la Sarthe, Urbain Leroy, est décédé à Azay le 21 avril 1651).

Ces instruments de musique, étaient-ils de simples cylindres tournés, évidés, calibrés ou des flûtes, des hautbois etc. c'est-à-dire des instruments achevés voire même décorés ? Les tourneurs étaient-ils capables d'évaluer la résonance du bois, de percer les trous à la bonne place pour obtenir des notes, de façonner des embouts ? D'après des textes anciens, il n'existait pas de règles écrites pour le placement et l'espacement des trous, les meilleurs maîtres ne se guidaient que sur des modèles. Etait-ce le cas à Azay ? D'où venait cette compétence particulière ?



Louis Le Nain 1593-1648
Intérieur paysan avec un vieux joueur de flûte

Flûte

Les spécialistes s'accordent sur les points suivants : le tourneur devait se procurer le bois et le couper en hiver pour qu'il y ait moins de sève et à la vieille lune, pour que le bois se conserve plus longtemps. Le bois était débité suivant le fil du bois afin qu'il ne se fende pas. On ébauchait l'extérieur de l'instrument et on perçait un trou cylindrique à l'intérieur. Il fallait ensuite le faire sécher dans un endroit aéré à l'abri du soleil et de l'humidité pendant de longs mois. Quand les pièces étaient séchées on agrandissait leur trou avec des forets très affûtés, coniques pour les hautbois et cylindriques pour les flûtes. Il fallait ensuite, selon les instruments percer les trous, confectionner un bec ou une anche, les anches étaient faites sans doute en roseau qui abondaient le long du Thouet. Vous pouvez avoir un aperçu du savoir-faire (avec des outils modernes) en regardant technique et vidéos pour flûte-a-bec. <http://www.flute-a-bec.com/fabrication.html>

D'autres questions demeurent sans réponse :

L'approvisionnement en bois se faisait-il sur place dans la ferme ou le bois venait-il de la forêt de Secondigny ou des bois d'Allonne ? Les réserves d'un tel bois se sont-elles épuisées ou comme Albéric Verdon interrogé en émet l'hypothèse, l'hiver 1709 si rude et si long (-23° pendant une quinzaine de jours) comme le relate les écrits de l'époque, détruisit tous les arbres fruitiers en particulier les noyers ; plus de bois, plus de flûte.

Est-ce la mode qui a changé, les pratiques ayant évolué ? A l'époque de la Révolution la mention du bois chantant a disparu des actes officiels et d'autre part les flûtes ne furent plus utilisées dans les formations musicales pendant 150 ans.

Il ne nous reste rien de cette période, plus d'instrument, pas d'écrit, que des hypothèses sur leur fabrication et leur utilisation. Nul doute « qu'à l'époque » comme disent les enfants actuels, les jeunes artisans ou quelques virtuoses locaux en jouaient pour conquérir leur belle à l'ombre des pailleurs ou pour faire danser azéens et azéennes lors des veillées et des fêtes locales. Juste retour des choses, avec le renouveau des musiques traditionnelles, les flûtes animent à nouveau la Gâtine lors des bals « trad ».

Sinon, si vous empruntez les chemins de randonnée du pigeon ou du lièvre (itinéraire balisé, plan en mairie) qui traversent ce coin de la commune, écoutez les trilles des oiseaux qui peuplent encore les haies. Si vous êtes surpris par leurs vocalises non conventionnelles, peut-être sont-ce les descendants de ceux à qui on apprenait, par des méthodes barbares, les airs à la mode à l'aide de ces fameuses flûtes

*Le nom a été raccourci par un curé sur les registres au cours des siècles.

Références :

- 1- Albéric VERDON historien de Parthenay (<https://gatine-parthenay.pagesperso-orange.fr/>) a, sur son site, des informations sur plusieurs personnes du bois chantant.
- 2- Guy Fourré, ancien journaliste et historien de Béceleuf et de ses environs.
- 3- Un article d'une seule page de Guy Fourré pour un site de Secondigny,
- 4- Un article de J.F. Guilleux pour la revue Genea79 du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres.
- 5- Un article dans le picton juillet août 2019 Stéphane Dallet



Nicolas Lancret 1690-1743
Epoque baroque



Edouard Manet 1832-1883
Le joueur de fifre

Le bonheur est dans le pré

Qu'elle est belle à voir gambader notre parthenaise dans les verts pâturages de printemps. Examinons-la de plus près : une robe « fauve-froment » unie, la fesse rebondie, le regard ô combien ténébreux à l'ombre de ses longs cils bruns, nous succombons facilement à son charme.

C'était la troisième race française en termes d'effectifs lors de la création de son livre généalogique en 1893. Les effectifs avaient fortement diminué durant le XX^{ème} siècle mais la relance de la race à partir des années 1980 fut couronnée de succès. Autrefois race mixte, elle était utilisée pour son travail, son lait de grande qualité transformé en beurre et sa viande. Elle y est bien prédisposée grâce à son fort rendement de carcasse, la finesse du grain de sa viande et son persillage serré, sa tendreté. Les efforts faits pour la sélection portent sur le maintien des qualités maternelles et l'amélioration des qualités bouchères.

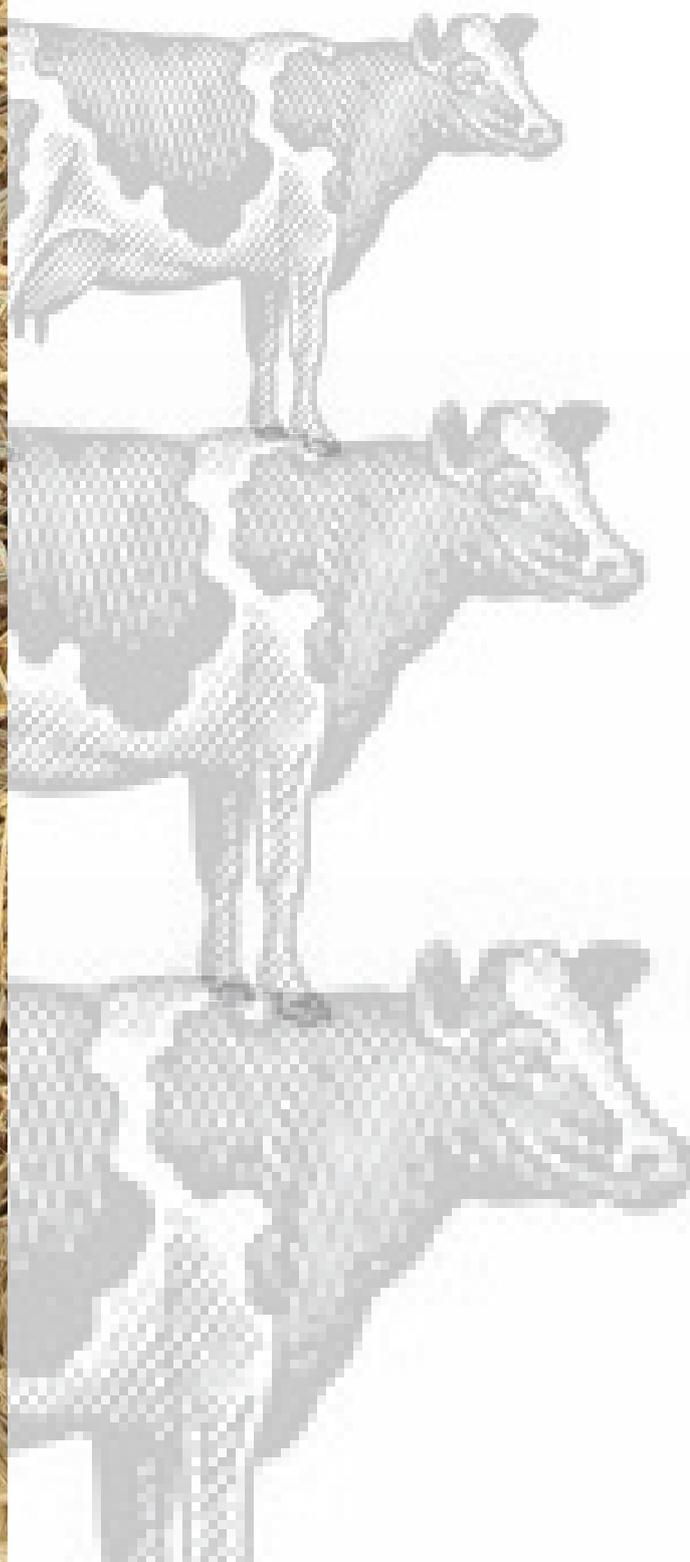
On compte aujourd'hui 22 000 parthenaises en France, principalement en Nouvelle-Aquitaine et dans les Pays de la Loire.

À Azay, le recensement de 2018 a dénombré 2 381 bovins DONT 955 parthenaises (390 vaches).

En vous promenant, bouлитеz par dessus les haies vous apercevrez les autres congénères « émigrées » qui paissent tranquillement et ponctuent le paysage de leurs différentes robes.

Les reconnaitrez-vous ?

Le panel des races représentées en photo n'est pas exhaustif. Pas vu de limousines...





1



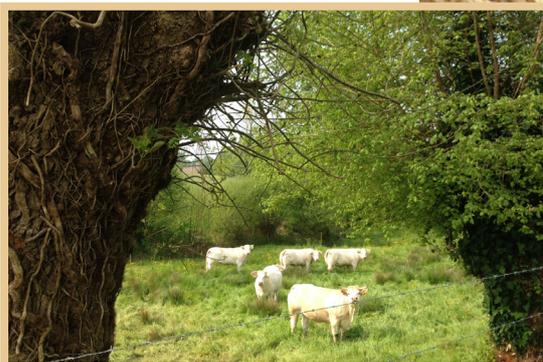
6



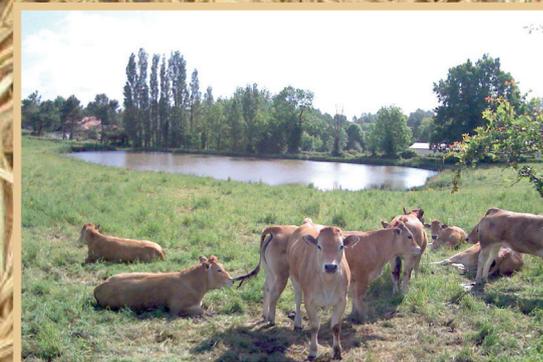
2



7



3



8



4



9



5



10

Réponses : 1 Angus 2 Blondes d'Aquitaine 3 Charolaises 4 Highlands 5 en fibre de verre 6 Montbéliardes 7 Normande 8 Parthenaises 9 Pies noires ou Holstein 10 en résine

Environnement

Quand écologie rime avec économie et mieux vivre

Respecter et préserver notre environnement, demande un effort indispensable pour le présent et essentiel pour l'avenir. Nous en sommes convaincus : l'environnement dans toutes ses dimensions est devenu désormais une obligation pour nous tous.

Travailler à un développement durable, c'est au niveau de la commune, faire des économies de fonctionnement bien utiles : diminution de la consommation électrique (éclairage public muni d'ampoules à led), d'eau, de papier, d'herbicides (charte Terre saine), de désinfectant ; mais aussi embellir l'espace, par la plantation, par le SMVT, d'une cinquantaine d'arbres en bordure de Thouet, au camping municipal, de fruitiers dédiés aux enfants nés dans l'année, d'une jachère fleurie en face la mairie pour le plaisir des yeux, pour les papillons et les abeilles... Les deux nouveaux parcours de randonnée le lièvre et le pigeon (celui-ci a bénéficié de l'ouverture d'un nouveau chemin) participent à mieux faire connaître, apprécier et avoir envie de protéger les jolis panoramas de notre campagne verdoyante.



Et vous : il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Au jardin, des gestes simples contribuent à préserver l'environnement et à réduire les coûts.

Arrosage Récupérez les eaux de pluie. Il existe des systèmes de récupération d'eau de pluie, incluant le bac et le système d'installation sur la gouttière simple à monter. L'eau de pluie est en outre beaucoup plus appropriée pour l'arrosage du jardin que l'eau du robinet, qui est trop froide.

Consultez la météo avant d'arroser et d'éventuels arrêtés préfectoraux en période de sécheresse. Arrosez lorsque les températures sont les plus fraîches, pour limiter l'évaporation. Installez un système d'arrosage intégré, un goutte à goutte permet de réduire de 50 à 60% le volume d'eau et évite la corvée d'arroser.

Paillage Le paillage (végétal comme le broyage de taille, la paille, le foin, les écorces, ou minéral comme le pétale d'ardoise ou la pierre de lave) permet d'économiser la moitié de l'arrosage car il limite la perte d'eau par évaporation. Et pourquoi ne pas se mettre à la permaculture ?

Compostage Il permet d'obtenir un engrais 100% naturel et limite l'utilisation d'engrais chimique et contribue à donner une deuxième vie à vos déchets. On peut réduire de 40kg par an et par habitant la quantité de déchets lorsque l'on fait du compostage soit 20% du volume de notre poubelle. Vous pouvez produire votre propre compost en utilisant les déchets de jardin (tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages...), les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, marc et filtre de café, essuie-tout, mouchoirs en papier...)

A vos marques, prêts compostez. Le SMC vous met à disposition gratuitement un composteur par foyer.

Le Thouet et les petits cours d'eau sont des milieux fragiles, qu'il faut absolument préserver et valoriser

L'entretien régulier des berges. L'action des hommes a retenu les leçons de l'histoire et sait se montrer à l'écoute de la nature. Les embâcles peu volumineux ne présentant pas de risque pour les ouvrages d'art ne sont pas systématiquement enlevés. On s'est aperçu qu'ils jouaient un rôle important dans le maintien et le développement de la vie piscicole et de la faune aquatique en général. En outre, ils peuvent agir sur le ralentissement des crues. Seuls les arbres menaçant les ouvrages d'art et risquant de créer des barrages qui amplifieraient le phénomène de crue sont aujourd'hui supprimés. Rappelons qu'il est absolument interdit de jeter quoi que ce soit dans la rivière, y compris les débris végétaux.



Difficile de changer son regard et d'accepter dans son jardin le voisinage de la nature. Un espace, même petit sur lequel on intervient moins permet pourtant à la faune et à la flore de se réinstaller. On peut construire un hôtel à insectes, laisser un carré d'herbes hautes dans son gazon, installer une mangeoire et des nichoirs pour les oiseaux, planter des arbres fruitiers, creuser un bassin ou une petite mare.

Et vous aurez peut-être la surprise de découvrir chez vous entre fin juin et fin août, signe qu'il s'y sent bien, le plus bel insecte de la région : la Rosalie des Alpes, espèce protégée (seulement 17 signalements en 2019 dans le bassin du Thouet amont).

Sécurité dans l'espace public

Combattre les incivilités

Les incivilités découlent d'un comportement égoïste et individualiste. Elles dégradent l'ambiance et les relations entre habitants.

On a tous à gagner à se respecter mutuellement, à rester poli, à ramasser ce qui nous appartient (emballages vides, canettes, débris, crottes de chiens), à garder ses mégots pour son cendrier ou sa poubelle, à respecter ceux qui ne font pas la fête avec nous, à garer son véhicule dans un endroit approprié...

Les dégradations assez nombreuses sur le matériel urbain, les vols dans les bâtiments publics, mairie en 2016, au camping municipal cette année (congélateur, nettoyeur haute-pression) et les fils électriques pour l'éclairage du stade grèvent les finances de la commune et sont préjudiciables à tous les habitants.

En 2019 :

Nettoyeur haute pression,
Congélateur,
Bacs à fleurs
TOTAL : 380 €

Câbles électriques : 2 885 €

Démarchage à domicile, restez vigilant

- demandez et notez l'identité du démarcheur ; prenez le temps de la réflexion et ne signez aucun document sous la contrainte ; renseignez-vous amplement avant d'accepter les propositions de travaux réalisés à votre domicile pour vous assurer du professionnalisme du prestataire ;

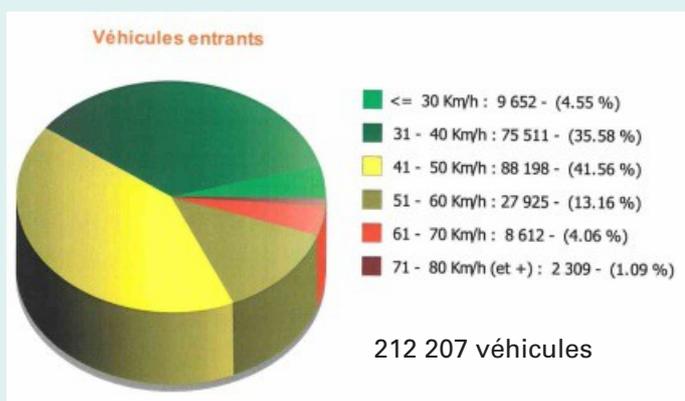
- exigez un devis et un exemplaire écrit de celui-ci, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours (aucun frais ne peut vous être facturé) ; ne signez jamais de contrat antidaté ou de chèque postdaté ; le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours ;

- ne cédez pas à une personne insistante, persuasive, voire agressive.

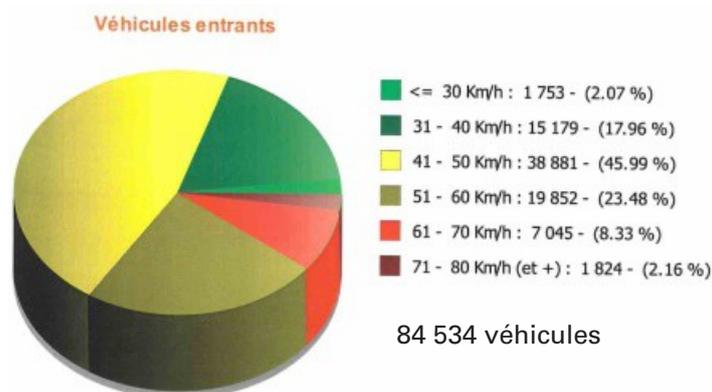


Radar pédagogique : les chiffres depuis sa mise en service le 03/07/19

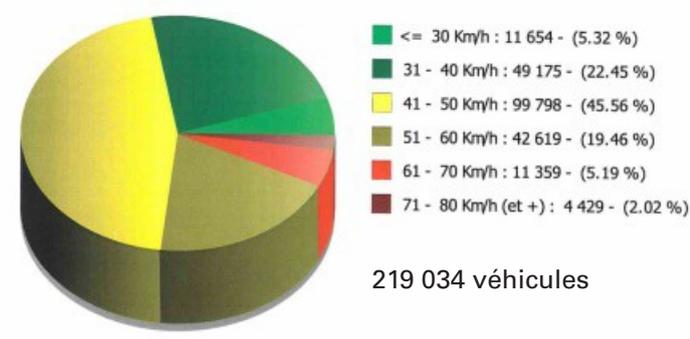
Rue de la Girardière (du 03/07 au 15/10)



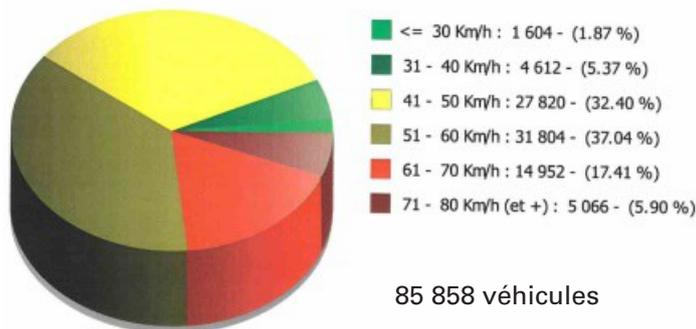
Rue du Pontreau (du 17/10 au 03/12)



Véhicules sortants



véhicules sortants



Parthenay-Gâtine

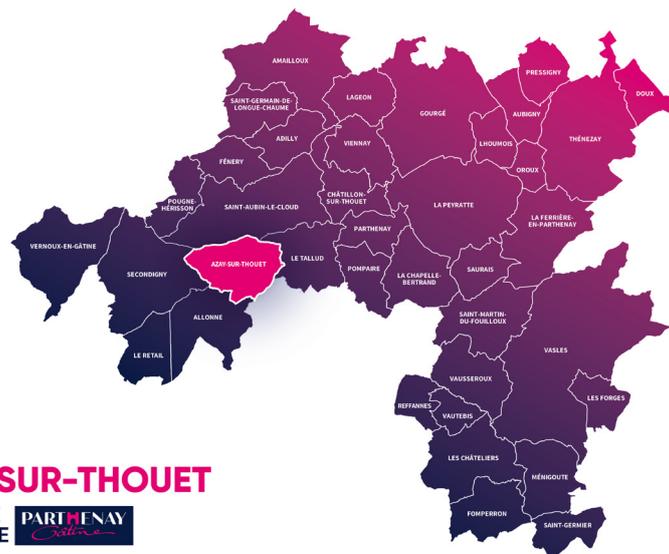
se mobilise au quotidien pour ses habitants !

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine participe activement, aux côtés des communes, à la réponse aux besoins des usagers du Territoire. A ce titre, elle est chargée de la mise en place des plans d'aménagement tels le Plan local d'urbanisme intercommunal en cours d'élaboration ou encore le Programme Local de l'Habitat lancé en 2018.

Mais l'intercommunalité œuvre également sur des compétences de proximité telle la compétence scolaire et la gestion des temps périscolaires. Dans le domaine de l'enfance et jeunesse, Parthenay-Gâtine développe une offre sur les temps d'accueil de loisirs (au centre Maurice Caillon à Parthenay mais également à Saint-Aubin-Le-Cloud sur le site « Les Buissonnets »). Elle porte la crèche « Les Lucioles » à Parthenay ou encore les Relais enfance présents sur tout le territoire. Mais l'intercommunalité accompagne également les associations œuvrant dans ce domaine à l'image du soutien à l'association « Familles rurales » gestionnaire de la halte-garderie « Galipettes » à Secondigny. En proximité également, Parthenay-Gâtine intervient pour la gestion des déchets ménagers en propre ou via le Syndicat Mixte à la Carte (SMC).

Les temps récréatifs sont également au cœur de l'action intercommunale avec les compétences sport et culture et une offre en équipements (école de musique Georges Migot à Parthenay, école d'Arts plastiques, réseau intercommunal de lecture publique, piscines communautaires de Saint-Aubin-le-Cloud et GatinéO, Espace sport à Secondigny, complexe sportif Léo Lagrange à Parthenay) et en évènementiel (Festival Ludique International de Parthenay, évènement les Renc'Arts, Transhumance, Randonnée « l'Automnale »...). Au cœur du développement territorial, Parthenay-Gâtine intervient également au titre de sa compétence économie auprès du tissu économique local via l'accompagnement aux entreprises mais également par des mécanismes d'aides au développement.

Pour en savoir plus : <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/>



AZAY-SUR-THOUE

COMMUNE
MEMBRE DE 

Les infos en plus

- A la demande du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, un menu végétarien par mois a été institué à la cantine.
- Le nombre d'élèves inscrits à l'école était de 100 élèves en 2018/2019 contre 93 l'année scolaire précédente.
- Les dates de la journée citoyenne, du repas des aînés et de la randonnée municipale vous seront communiquées ultérieurement.
- La commune au 1^{er} janvier 2019 comptait 1176 habitants.
- La randonnée du téléthon s'est arrêtée pour la pause-déjeuner à Azay.
- Téléthon 2019 Merci aux donateurs et aux bénévoles : 156 tonnes de ferraille collectées pour un montant de 11 849,40 €



Et si on sortait en 2020 ?

JANVIER

- 10 : Vœux du Maire
- 24 : Assemblée Générale UNC
- 25 : Concours de belote UNC
- 31 : Assemblée Générale La Trébesse

FEVRIER

- 1 : Bœuf Gros Sel Gâti-foot

MARS

- 21 : Soirée dansante organisée par La Trébesse
- 29 : Banquet ACCA (ouvert à tous)

AVRIL

- 5 : Vide grenier APE

MAI

- 21 : Transhumance organisée par la Communauté de Communes Parthenay Gâtine

JUIN

- 28 : Fête de l'école

JUILLET

- 14 : Concours d'honneur et buffet campagnard de la société de boules en bois
- 25 : Concert d'orgue et chants à l'Agenouillée
- 26 : Repas champêtre UNC

AOUT

- 15 : Messe solennelle à la chapelle de l'Agenouillée
- 29 : Azay en Fête organisé par Festiv'Azay

SEPTEMBRE

- Du 6 au 14 : Pèlerinage, neuvaine à la chapelle de l'Agenouillée

OCTOBRE

NOVEMBRE

- 11 : Repas UNC

DECEMBRE

- 4 et 5 : Téléthon
- 19 : Père Noël AAPRAC et Festiv'Azay

